

La pluie perturbe la fête

par Réal LABERGE

NOTRE-DAME-DU-LAC — Plus que jamais la température inclemente a fait des siennes en fin de semaine dans le Temiscouata, perturbant par la pluie ou l'orage électrique la plupart des manifestations sportives qui devaient accompagner le Tour de l'île, à Notre-Dame-du-Lac.

Seule la course de voiliers a survécu complètement au déluge. À l'instar de l'événement principal du marathon de nage, qui a dû être arrêté au milieu de son déroulement, samedi après-midi, les organi-

sateurs ont été forcés de contremander la course de "bains motorisés" et de décider l'arrêt à mi-temps de la compétition d'accélération automobile "montée de côte", dimanche après-midi. Les soirées sociales sous les chapiteaux de la grande tente ont également été écopées des sautes d'humeur et des coups de pluie de Dame Nature.

Course de voiliers

Par contre, c'est par une température idéale, sous un bon vent et sans trop de soleil ou de chaleur, que s'est déroulée la première compétition de voile or-

ganisée à Notre-Dame-du-Lac.

Inutile de dire que les responsables, Lise Martin et Jacques Paradis, exultaient de joie au terme des trois courses de sept kilomètres pour quillards, catamarans et dériveurs, qui ont eu lieu de 11h à 13h, avec 18 participants.

Dans la catégorie des quillards, Béchara Abou-Nassar, de Notre-Dame-du-Lac, s'est approprié le 1er rang de 10 participants avec un temps de 0.89 heure. Le deuxième rang a été remporté par Rejean Ouellet, de Notre-Dame-du-Portage, avec 0.91 heu-

re, et le 3e rang par Gérard Saint-Onge, de Notre-Dame-du-Lac, avec un pointage de 0.97 heure.

Dans la classe des catamarans, Christian Pomerleau, de Rivière-du-Loup, seul participant, a fait le trajet en 0.77 heure, obtenant le meilleur temps de la compétition de voile.

Chez les dériveurs, une course regroupant sept participants, Michel Brossard de Québec, a été le vainqueur avec un temps de 0.83 heure, tandis que Jean Bélanger s'est classé au 2e rang avec 0.90 heure, et Pierre Gauvreau, de

Rivière-du-Loup, au 3e avec 0.92.

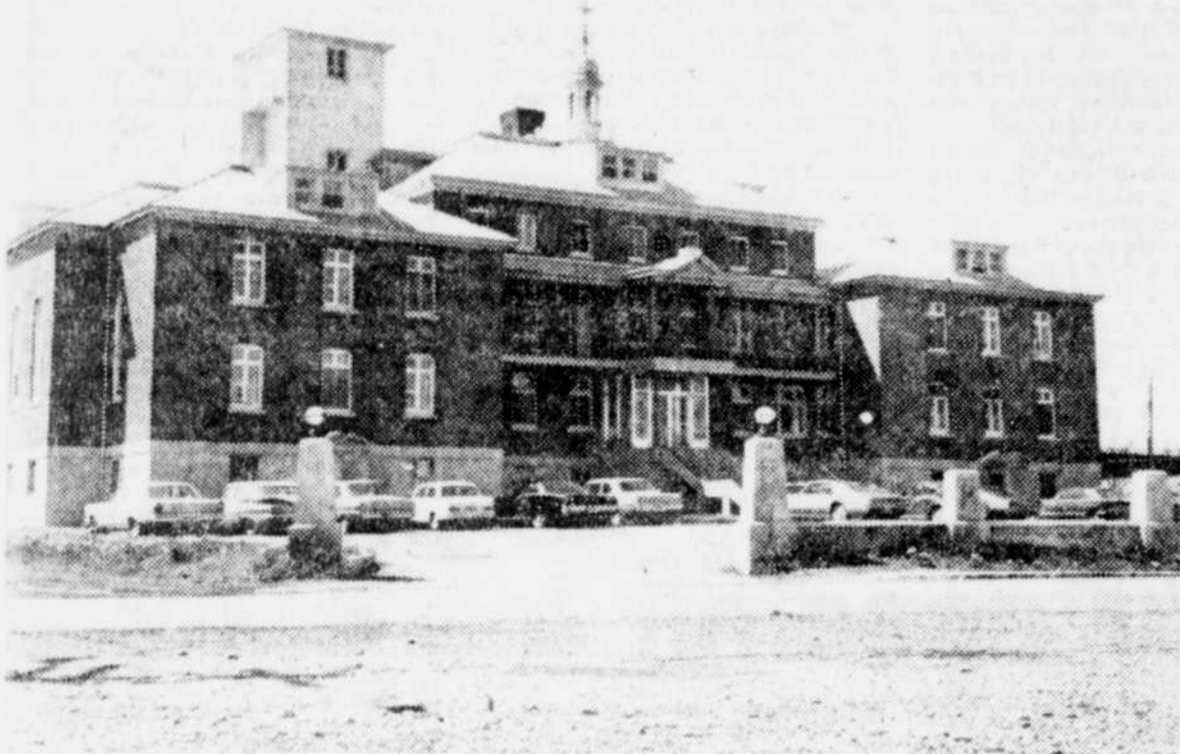
Classique de Cabano

Incidentement, M. Emilien Dufour, du restaurant-motel Kiboutz de Ville Dégelis, a rappelé que c'est le 31 août prochain que se déroulera pour la troisième année consécutive la "classique annuelle de voile" du lac Temiscouata, un trajet de 20 kilomètres allant de Cabano à Saint-Juste-du-Lac et retour à Cabano.

Par ailleurs, le coordonnateur du Tour de l'île, M. Gilles Garon, a précisé au SOLEIL que le 3e marathon de natation portant ce nom aura lieu lors de la première fin de semaine du mois d'août 1981, avec la sanction de la Fédération de natation du Québec.



Des dizaines de voiliers et de bateaux de plaisance s'alignaient ces jours derniers contre les quais flottants de la marina de Notre-Dame-du-Lac.



C'est dans cet hôpital que les religieuses ont accompli leur première mission au Canada, le premier hôpital de Sainte-Anne-des-Monts.

Les Soeurs de Saint-Paul fêtent 50 ans de mission

Les Soeurs de Saint-Paul de Chartres ont fêté dernièrement le cinquantième anniversaire de leur arrivée au Canada à Sainte-Anne-des-Monts ou on leur avait confié la direction d'un hôpital.

Cette communauté, qui venait de France, a surtout exercé son apostolat en Gaspésie, mais aussi à Charny, tout près de Québec, et à différents endroits de la région de Montréal.

La fondation en France des Soeurs de Saint-Paul de Chartres remonte à 1694. C'est à

Levesville-la-Chenard que naquit cette communauté composée dans ses débuts de quatre femmes.

Le choix des deux premières religieuses qui devaient venir au Canada tomba sur soeur Louise-Amélie et sur soeur Angèle-de-Saint-Pierre. Fait à signaler, cette dernière vit toujours et au cours des festivités elle a pu raconter aux 500 invités toutes les péripéties de leur arrivée à Québec.

Des leur arrivée, les religieuses furent reçues par la Congrégation de Notre-Dame qui

logea les deux Françaises au couvent de Bellevue à Québec.

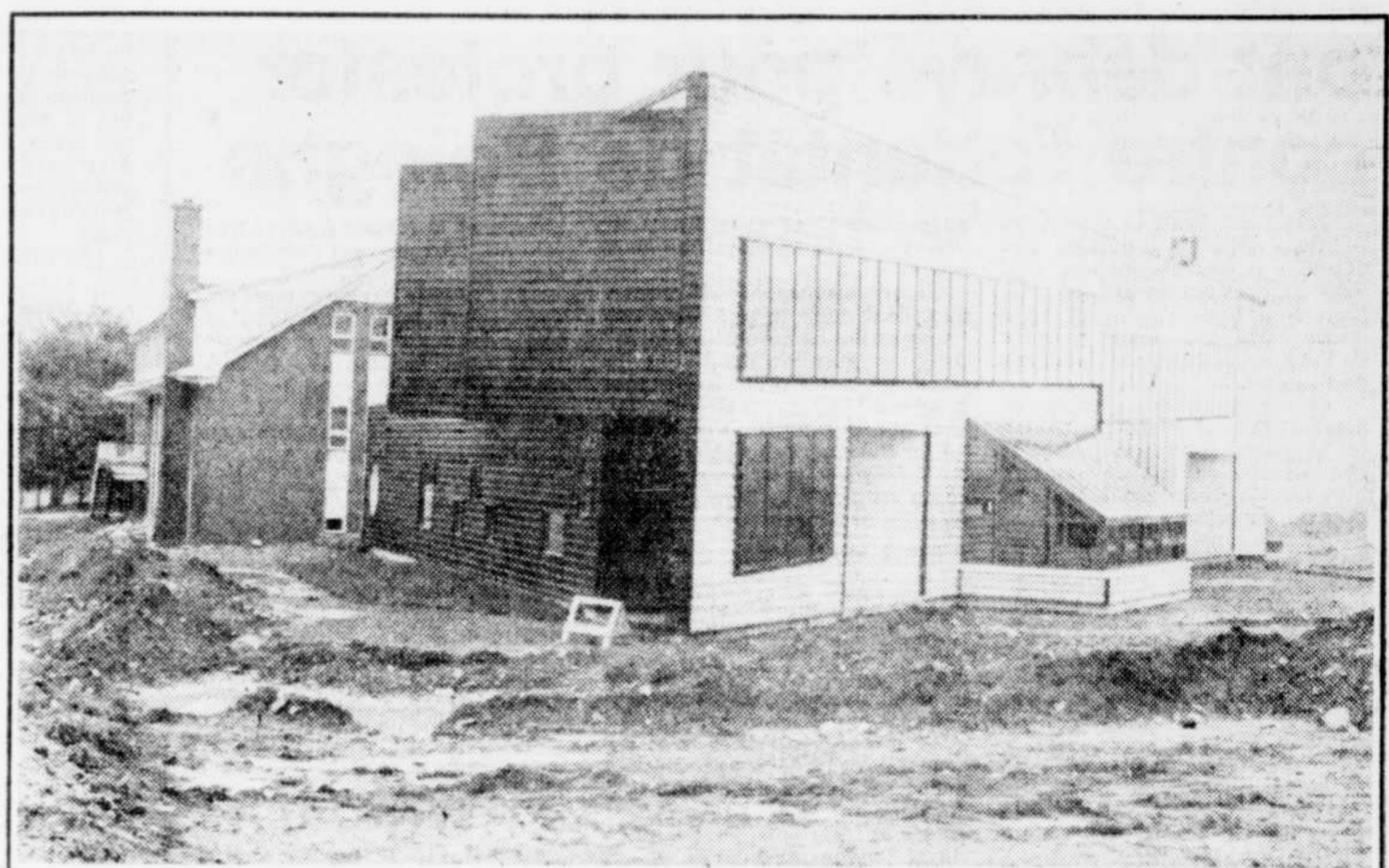
Plusieurs laïcs les aidèrent de leur amitié et de leur influence pour les amener à rencontrer les personnes importantes de l'époque: le premier ministre Alexandre Taschereau, le cardinal Rouleau de Québec, etc.

Enfin, c'est Mgr F. X. Ross de Gaspé qui les accueillit. Il était à la recherche d'une communauté qui voudrait bien prendre la direction d'un hôpital à Sainte-Anne-des-Monts.

Dès le 3 janvier 1930, les premiers malades furent admis dans l'hôpital qui comptait onze lits.

La communauté des Soeurs de Saint-Paul de Chartres s'est développée, et en janvier 1965 les premiers soeurs canadiennes quittaient le pays pour le Brésil.

De nos jours, cette communauté exerce son apostolat dans plusieurs pays: Brésil, Philippines, Chine, Corée, Japon, Haïti, Maurice, Portugal, Vietnam, Madagascar, Haïti. Elle groupe 4.000 religieuses dans le monde.



Hôtel de ville unique

NOTRE-DAME-DU-LAC — Quand ils prendront place à la table des délibérations du nouvel hôtel de ville, probablement au début d'octobre, les membres du conseil de Notre-Dame-du-Lac seront adossés à une serre de fleurs et à un mur formé de panneaux capteurs d'énergie solaire. Fait unique au Québec et au Canada, la salle du conseil municipal sera logée dans un hôtel de ville doublement avant-gardiste, d'abord par sa structure formant un triangle isocèle et pointant son angle aigu contre les vents dominants du nord-ouest et d'autre part, par un système de chauffage à énergie solaire et thermique.

A Rimouski, l'expo fera la promotion du "boeuf de l'Est"

RIMOUSKI — C'est sous le thème "Mangeons le boeuf de l'Est" que l'Association des éleveurs de bovins de boucherie du Bas-Saint-Laurent doit souligner sa participation à l'exposition agricole régionale de Rimouski, à compter de demain soir et jusqu'au 12 août.

Cette campagne de promotion sera couronnée par le tirage d'un bouvillon engraisé et fini au parc d'engraissement de Sainte-Érène exploité et administré par la Société des res-

sources de la vallée de la Matapédia.

Cette promotion vise à démontrer et à faire comprendre aux consommateurs que la qualité de la viande n'est pas exclusive au boeuf de l'Ouest.

Selon le secrétaire-trésorier de l'association, M. C.B. ôte, la production locale de boeuf est nettement en dessous de la demande mais cette situation pourra éventuellement être corrigée par la mise en place de nouveaux ateliers de finition et des parcs d'engraissement régionaux comme celui de Sainte-

Érène. L'association regroupe actuellement des producteurs de Matane, Matapédia, Ri-

mouski, Rivière-du-Loup et Témiscouata.

L'exposition

L'exposition agricole régionale qui débutera demain soir par le couronnement de la reine aura pour thème "Décennie 80, propulsion de notre agriculture régionale". Il s'agira de la 37e édition de cette foire commerciale, industrielle et agricole.

Selon le président de la Société d'agriculture du district, M. Elie Belzile, "l'objectif de cette semaine pendant laquelle l'agriculture est en ville, est de sensibiliser la population aux réalités quotidiennes vécues par nos agriculteurs".

Le programme

La journée de demain

sera consacrée aux expositions de produits agricoles et horticoles. À compter de jeudi et jusqu'à samedi inclusivement, il y aura jugement des bovins des races Jersey, Canadien, Hereford, Ayrshire, Limousin et Holstein.

Dimanche, il y aura concours de présentation canine, courses de poneys, mœhoui et spectacle, comme à tous les soirs de la semaine. La clôture de l'exposition est prévue pour le 12 août à l'occasion d'un grand bingo au Colisée.

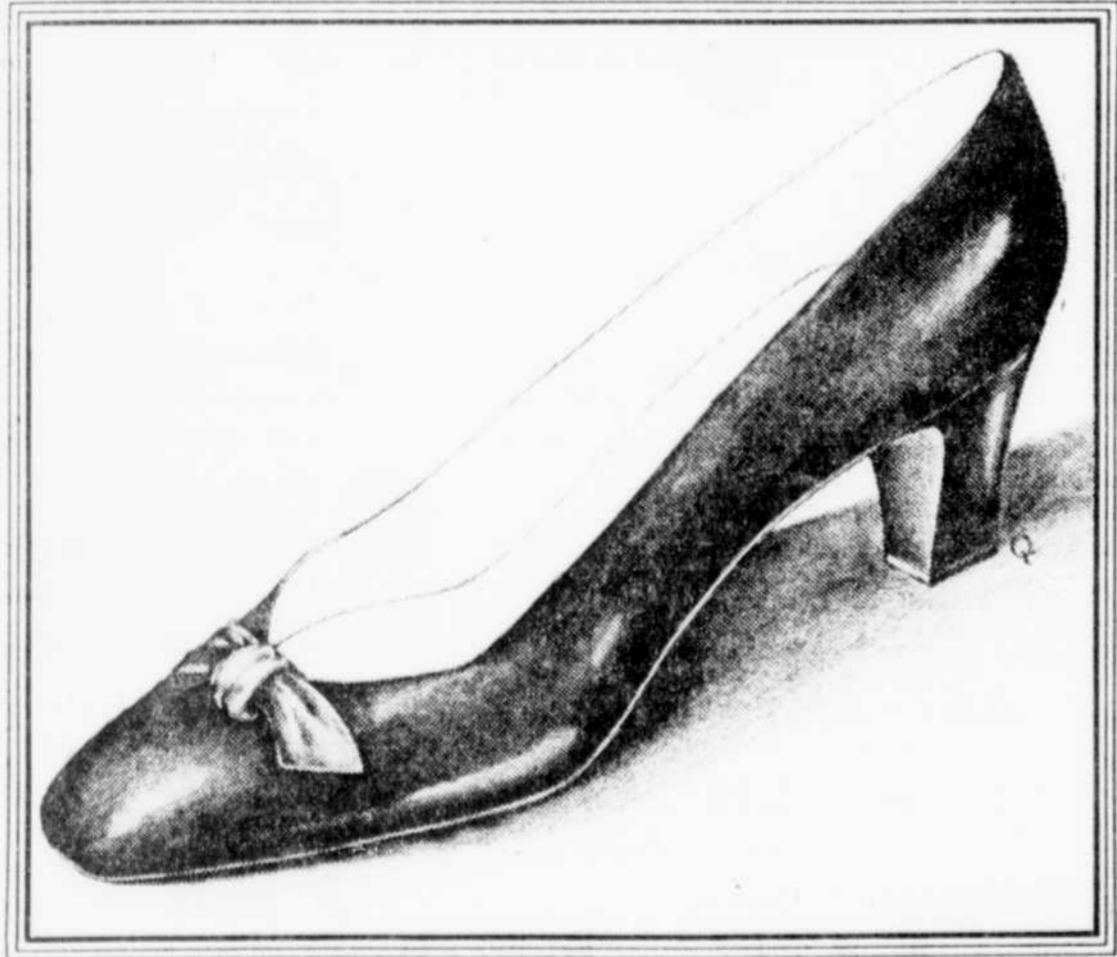
Sigle

La Société d'agriculture du district de Rimouski vient de se doter d'un nouveau sigle distinctif. Elle a été

fondée en août 1977, lors de la fusion des organismes des comtés de Rimouski, Matane et Matapédia. En 1978, la société de Matapédia s'est jointe au groupe et elle a été imitée en 1979 par les organismes des comtés de Témiscouata et Bonaventure. Au cours de 1980, l'organisation du comté Rivière-du-Loup a complété les cadres actuels de la Société d'agriculture du district.

Le nouveau sigle comprend un épi de blé et une tête de bœuf dans un ensemble qui englobe les éléments essentiels, la base même de l'agriculture régionale soucieuse de garder un contact étroit avec le public consommateur, selon son président.

la mode d'aujourd'hui est celle de demain



Ravissants escarpins d'automne, de Bruno Magli. Leurs talons bas et les lacs confortables autant qu'élegants. Cheveau poli, pour ajouter du brio à l'allure douce de la saison, et boucle de suède. Noir ou brun. \$195. Chaussures, Place Ste Foy.

HOLT RENFREW

tout ce que vous attendez de mieux

H.R. OUVERT VENDREDI JUSQU'À 21H

PLACE STE FOY

Annonce

POUR RÉUSSIR VOTRE MARIAGE

Peu importe qui l'on épouse, a dit un humoriste, puisqu'on s'aperçoit le lendemain des noces que c'était quel qu'un d'autre. C'est évidemment un peu exagéré mais il n'en reste pas moins qu'une fois passée la première flambée de passion, l'amertume vient souvent ternir les joies de la vie conjugale — quand les époux commencent à découvrir leurs petits côtés! Dans Sélection du Reader's Digest du mois d'août, apprenez quelles sont les cinq règles d'or qui vous permettront de réussir votre mariage. Saviez-vous, par exemple, qu'il est très important d'avoir confiance en soi si l'on désire bien comprendre et accepter son conjoint? Ou qu'il est dangereux de maintenir la vie sexuelle dans un compartiment isolé et mystérieux au lieu d'en faire un objet d'épanouissement? Pour en savoir davantage sur ce sujet, procurez-vous Sélection du mois d'août aujourd'hui même. En vente dans tous les kiosques à journaux.

laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

VOTRE VIEILLE FOURRURE PEUT DEVENIR UNE CHAUDE DOUBLURE DANS VOTRE NOUVEAU MANTEAU! COMMANDEZ MAINTENANT POUR L'HIVER PROCHAIN 525-4841 LOCAL (20)



- SUR MESURE -
Manteaux en tweed ou popeline jusqu'à 18 ans dans une variété de couleurs.

\$425

Manteaux en camel hair en grandeurs jusqu'à 18 ans.

\$499⁹⁹

Léger supplément pour autres tailles

PRET-A-PORTER EN PEAU DE PORC SUEDE

Disponibles en grandeurs régulières de 6 à 18 ans. 3 styles au choix dans une gamme de 7 couleurs.

Manteau non taxable **\$330**

Confection, bon tissu, fourrure fournie par la cliente. **\$220**

TOTAL \$550



Voici les Calibécis visitant la prison d'Alcatraz située sur une île devant San Francisco.

Calibec, un projet qui a passionné 30 jeunes étudiants

par Isabelle JINCHEREAU (collaboration spéciale)
SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

— La page est tournée pour les 30 étudiants de secondaire IV et les 3 animateurs de la polyvalente de Saint-Marc-Des-Carières qui, au terme d'une année de labeur, ont immortalisé la fascinante aventure du projet Calibec.

Exploit audacieux
Découverte Jeunesse-Calibec (Californie-Québec) a été fondée en juin 1979 par trois animateurs scolaires désireux d'instituer un programme d'échange culturel entre des étudiants de la Californie et ceux du Québec. Ce projet original s'échelonnait sur une année et nécessitant des déboursés de l'ordre de \$21.050, reposait avant tout sur l'initiative et le dynamisme des 30 étudiants, garçons et filles sélectionnés, maîtres d'œuvre de la réalisation des objectifs du programme. Fort nombreux, ces objectifs visaient d'abord un approfondissement de la langue seconde, la création d'une méthode

dynamique au cours d'anglais, favorisait la découverte de la vie économique politique et folklorique des pays visités, développaient les multiples facettes de la personnalité de nos jeunes.

Aides des 3 responsables du personnel enseignant de cette école du secteur ouest de Portneuf, soit Mlle Sylvie Lavoye, animatrice et MM Jean-Luc Frenette, professeur d'histoire et Rejean Fiset, chef de groupe du département d'anglais, les participants n'hésitèrent pas à investir quelque 1.200 heures de travail pour réussir l'entreprise. Précisons que les 30 étudiants furent sélectionnés après avoir fait l'objet d'une étude approfondie de la part des enseignants de l'école sur le rendement scolaire et leur personnalité. Le pilier du projet Calibec, c'était évidemment les 5 comités clés regroupant toute l'équipe, soit le comité de pédagogie, d'animation, de documentation, des finances et des relations publiques, assumant le montage du programme.

Les 30 Portneuvienis séjournaient en Californie du 6 au

20 avril et furent précédés de leurs confrères américains, en visite du 14 au 24 février dernier. De part et d'autre, ils s'intégrèrent à la vie scolaire de leurs compagnons et visiteront les quartiers pittoresques de ces lieux de villégiature, qualifiant d'inoubliable ce premier échange entre la Californie et le Québec.

Budget

L'objectif de \$21.050 nécessaire au projet fut amplement dépassé grâce au succès de la campagne de financement Calibec, qui suscita l'adhésion des organismes locaux, des hommes d'affaires, des instances scolaires, des parents, et des comités Calibec. En effet, les revenus de la campagne de financement totalisent \$23.678,70 et le responsable étudiant du comité des finances, Alain Montambault annonce fièrement un excédent des revenus de \$25. Les revenus se répartissent ainsi: subventions de la Commission scolaire régionale Tardivel, du ministère des Affaires intergouvernementales et du député Michel Page, \$4.500; dons de di-

vers organismes, commerces et professionnels, \$3.684; activités d'autofinancement (lave-auto, coursethon, marche-thon, cartes honoraires), \$11.023,62; contribution des membres Calibec, \$3.000; revenus divers, \$1.471,08. Quant aux dépenses, elles se concentrent surtout autour du comité de finances qui déboursa \$12.724,55 en suppléments, en transport aérien et en matériel de promotion; tandis que le comité d'animation dépensa \$7.829,32 pour des activités d'animation pendant le séjour des californiens et le transport par autobus; diverses activités complémentaires devaient gruger \$1.661,10.

Bilan

Selon M. Michel Walsh, principal de la polyvalente de Saint-Marc, l'expérience Calibec a déclenché une forte discussion sur les objectifs de l'école, permettant à celle-ci d'établir une relation entre les différents intervenants de l'école, écartant l'utopisme de tels projets éducatifs et mettant au défi la responsabilité des élèves.

Sintra pourra exploiter sa carrière de pierre

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — La compagnie Sintra Inc. pourra exploiter une carrière de pierre à proximité de son usine d'asphalte située dans le rang C (mont Granit) de la municipalité de Coleraine.

Les électeurs du secteur concerné ont donné le feu vert à l'entreprise en votant avec une majorité de 63,5 pour 100 en faveur du projet lors d'un référendum tenu hier. Cependant, le pourcentage de participation au scrutin a été faible, ne se chiffrant qu'à 38 pour 100 (280 sur 719).

Cent soixante-dix-huit votants se sont prononcés en faveur du projet tandis que 91 ont exprimé leur opposition. Onze bulletins ont été rejetés.

Un porte-parole de la firme Sintra s'est dit réjoui par les résultats en ajoutant que l'entreprise allait respecter ses engagements. La compagnie avait promis, la semaine dernière, qu'elle mettrait tout en œuvre pour éliminer les inconvénients que pourrait créer à l'environnement l'exploitation de la carrière. L'implantation de celle-ci entraînera des investissements de \$1,5 million dont \$250.000 pour le dépolluage, et créera une trentaine d'emplois en plus de garantir la sécurité de travail à la vingtaine d'employés de l'usine d'asphalte.

Sintra Inc. avait reçu un appui solide de l'Association des Quatre-Lacs qui regroupe les 500 à 600 membres des centres de villégiature des lacs Caribou, Rond, Petit et Grand Saint-

François. L'association s'était dite satisfaite des garanties obtenues à l'effet que la carrière serait exploitée conformément aux normes établies par le ministère québécois de l'Environnement. La carrière

serait située à 3,2 milles du lac le plus rapproché.

L'opposition était venue surtout du quartier domiciliaire en développement au mont Granit et des familles

du quartier Mitchell, à Thetford. Le secteur Mitchell est situé près de l'exploitation de la mine d'amiante King-Beaver, de la société Asbestos Ltée.

Les opposants de ces

arrondissements soutenaient qu'ils étaient déjà fortement incommodés par la poussière et le bruit de la mine sans devoir subir les inconvénients que représente l'exploitation d'une carrière de pierre.

Sainte-Marie: bientôt réglé à la caisse pop

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-MARIE — Le piquetage aux portes de la Caisse populaire de Ville Sainte-Marie de Beauce se poursuit, mais il semble que ce conflit de travail qui dure depuis le 3 juillet dernier, pourrait être réglé bientôt.

En effet, dès ce matin, une rencontre était prévue à Québec, entre les représentants des deux parties, en présence du conciliateur, M. Denis Tremblay.

C'est ce qu'a déclaré, hier, au SOLEIL, un porte-parole du Syndicat des employés de la Caisse populaire de Sainte-Marie de Beauce, du bureau local 57 et affilié à la FTQ.

Les principaux points en litige pour les 36 employés syndiqués de la Caisse populaire de Sainte-Marie de Beauce sont:

— modifications aux horaires de travail;

— amélioration du régime de congé et du régime de vacances;

— un congé de maternité de 39 semaines;

— un régime de déficit de caisse pour protéger les nouveaux caissiers;

— le pouvoir de contester les évaluations des postes;

— des salaires valables en 1980;

— une clause d'inde-

xation pour maintenir le pouvoir d'achat.

Du côté salarial, a-t-on appris, l'offre de la partie patronale est de 7 pour 100 la première année et 6 pour 100 la seconde année, avec une indexation payable au-delà d'une hausse au coût de la vie supérieure à 7 pour 100, alors que la demande syndicale est de 12 pour 100 la première année et 8 pour 100 la seconde année avec une clause de protection en cas d'une hausse du coût de la vie supérieure à 7 pour 100.

On rappelle que c'est dans une proportion de 80 pour 100 que les 36 employés syndiqués de la Caisse populaire de Sainte-Marie ont voté en faveur de la grève acquise depuis le 1er mai dernier.

Aussi, qu'en novembre 1978, pour la signature d'une première convention collective de travail, les employés syndiqués de la Caisse populaire de Sainte-Marie furent impliqués dans un conflit de travail d'une durée de 12 jours.

Le maire de Ste-Catherine reste en poste

par Isabelle JINCHEREAU

(collaboration spéciale)

Le maire de Sainte-Catherine, M. Paul-Guy Boucher, n'a nullement l'intention de démissionner de son siège même si le règlement d'emprunt de \$270.000 prévoyant l'implantation d'un centre communautaire vient d'être battu en référendum.

En effet, loin d'être désarçonné par la proposition pressante de démission émise par le porte-parole de l'opposition dans ce dossier, M. Jean-Guy Martel, lors de la séance régulière du conseil tenue hier soir, M. Boucher a indiqué clairement qu'il acceptait le verdict de la population et qu'il terminait son terme de deux ans à la mairie. «Même si je trouve regrettable ce soulèvement de dernière minute, je n'attribue nullement cette défaite à un manque de confiance envers le conseil, puisque nous reviendrons l'an prochain avec ce projet», a précisé le maire sous un tonnerre d'applaudissements.

Précédé d'un plaidoyer émouvant émis par les quatre conseillers, M. Boucher a dû justifier à nouveau devant quelque 100 contribuables entassés dans la salle sans compter la trentaine d'autres suspendus au micro extérieur, l'utilisation des \$25.000 dépenses jusqu'à maintenant dans la préparation du projet évalué à \$470.000. Amplement satisfaite de l'administration du conseil, l'audience s'est contentée de huer M. Martel revenu à la charge avec une série de questions sur les retombées du projet.

Rappelons que près de 57 pour 100 des 700 votants participèrent au référendum tenu les 31 juillet et 1er août derniers et ont rejeté le projet de construction d'un centre communautaire entamé depuis décembre 1979 et évalué à \$470.000. Selon le conseil, ce projet n'engendrerait aucune hausse de taxes sauf pour les propriétaires de terrains résidentiels et permettrait l'acquisition d'un équipement communautaire adéquat.

la mode d'aujourd'hui est celle de demain



Ravissants escarpins d'automne, de Bruno Magli.
Leurs talons bas et files les fait confortables autant qu'élegants.
Cheveau poli, pour ajouter du bro à l'allure douce de la saison, et boucle de sangle.
Noir ou brun. \$195. Chaussures, Place Ste Foy.

HOLT RENFREW

tout ce que vous attendez de mieux

Annnonce

POUR RÉUSSIR VOTRE MARIAGE

Peu importe que l'on épouse, a dit un humoriste, puisqu'on s'aperçoit le lendemain des noces que c'était quel- qu'un d'autre. C'est évidemment un peu exagéré mais il n'en reste pas moins qu'une fois passée la première flamme de passion, l'amertume vient souvent ternir les joies de la vie conjugale — quand les époux commencent à découvrir leurs petits côtés! Dans Selection du Reader's Digest du mois d'août, apprenez quelles sont les cinq règles d'or qui vous permettront de réussir votre mariage... Saviez-vous, par exemple, qu'il est très important d'avoir confiance en soi si l'on désire bien comprendre et accepter son conjoint? Ou qu'il est dangereux de maintenir la vie sexuelle dans un compartiment isolé et mystérieux au lieu d'en faire un objet d'épanouissement? Pour en savoir davantage sur ce sujet, procurez-vous Selection du mois d'août aujourd'hui même. En vente dans tous les kiosques à journaux.

Thetford Mines projette la construction de 25 HLM

THETFORD MINES — La municipalité de Thetford Mines projette de construire 25 logements à prix modiques dans le centre-ville, au coût de \$800.000.

Un premier édifice de 10 logements serait érigé sur la rue Saint-Antoine sur un terrain vacant où se trouvaient autrefois les tables de

l'ancien marché municipal. Il serait loué exclusivement aux personnes à faibles revenus.

Un autre édifice serait bâti sur la rue de la Fabrique, entre le kiosque de la fanfare et l'ancien hospice Sainte-Croix sur une partie du terrain qui servait de cour de récréation aux

étudiants du collège de La Salle. L'école doit être utilisée à des fins communautaires suite à la relocalisation prévue pour septembre des élèves de secondaire I à l'école polyvalente II s'agissant d'un centre d'hébergement pour personnes âgées.

La réalisation de ces deux projets porterait à

102 le nombre de HLM sous la juridiction de la municipalité. Un complexe de 41 logements a été construit, au coût de \$1,5 million, cette année, dans la paroisse Saint-Maurice. Le ministre québécois des Affaires municipales, M. Guy Tardif, doit procéder à son inauguration le 22 août.

laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

VOTRE VIEILLE FOURRURE PEUT DEVENIR UNE CHAUDE DOUBLURE DANS VOTRE NOUVEAU MANTEAU! COMMANDEZ MAINTENANT POUR L'HIVER PROCHAIN 525-4841 LOCAL (30)



- SUR MESURE -
Manteaux en tweed ou popeline jusqu'à 18 ans dans une variété de couleurs.
\$425
Manteaux en camel hair en grandeurs jusqu'à 18 ans.
\$499.99
Léger supplément pour autres tailles.
PRET-A-PORTER EN PEAU DE PORC SUEDE
Disponibles en grandeurs régulières de 6 à 18 ans. 3 styles au choix dans une gamme de 7 couleurs.
Manteau non taxable **\$330**
Confection, Bon textile, Fourrure fournie par le client. **\$220**
TOTAL \$550

L'expo de Saint-Agapit promet du nouveau

par Gilles PEPIN

SAINT-AGAPIT — Pour célébrer comme il se doit son dixième anniversaire, l'exposition agricole, commerciale et industrielle de Saint-Agapit a préparé un programme de choix.

Plus de 51.000 personnes sont attendues pour cette célébration; elles seront étonnées et choyées, depuis l'ouverture, mercredi soir, 6 août, jusqu'à la fermeture, le soir du 10 août.

L'affirmation nous a été faite par un président très sympathique, M. René Croteau. Et il y aura beaucoup de nouveautés, nous promet-il. Dès le début, a en effet révélé le président

René Croteau, pour l'inauguration, l'estrade d'honneur qui était jadis réservée à des hommes politiques, sera cette fois entièrement occupée par des gens de l'âge d'or. Trente et un couples, représentant autant de municipalités du comté de Lotbinière, présideront la cérémonie. Le plus âgé sera invité à couper le ruban symbolique.

La Commission de l'expo Saint-Agapit Inc., toujours formée de représentants de la Société d'agriculture du comté et du club Lions de Saint-Agapit, a engagé le plus gros budget de son histoire dans l'élaboration d'un programme favorisant un nombre record de kiosques, de spectacles et de manèges. Il y aura un peu

plus de 210 exposants, incluant 64 agriculteurs du comté, lesquels présenteront quelque 550 bêtes.

L'exposition de Saint-Agapit avait déjà un cachet particulier du fait que Lotbinière est un des gros comtés ruraux. Ce sera encore beaucoup plus gros et beaucoup plus intéressant, cette année, promet M. Croteau, en signalant que le thème actuel est celui-ci: "Y'a 10 ans qu'on vous aime".

Endroit favorable

Ce qu'il y a d'assez unique aussi à Saint-Agapit, c'est que la commission de l'expo, qui bénéficie de la collaboration de centaines de personnes

benévôles et de nombreux organismes, utilise plusieurs immeubles vastes et très pratiques, qui sont tous situés autour d'un beau terrain plat appartenant à la corporation municipale et à la commission scolaire; l'école polyvalente avec ses ateliers, le centre culturel et le stade couvert de Saint-Agapit.

Ces disponibilités sont actuelles et sont très différentes de ce qu'on y retrouvait lors de la première exposition qui avait pourtant attiré 22.000 visiteurs. Il y a dix ans, il n'y avait que le champ, le centre culturel et une grande tente. La progression a été constante et la clientèle a augmenté au point que tous les moindres coins du terrain et des bâtiments seront occupés totalement durant la prochaine exposition, alors que l'on s'attend à nouveau de battre le record précédent avec plus de 51.300 visiteurs.

Le programme

L'inauguration de cette dixième exposition de Saint-Agapit aura donc lieu à 20h, mercredi, sous la présidence d'honneur de 31 couples de l'âge d'or. Il y aura alors ouverture de 152 kiosques et des manèges. Les animaux auront pris place dans la journée à l'intérieur du stade couvert.

Plusieurs spectacles seront donnés gratuitement par des artistes et acrobates, chaque jour, à l'intérieur et à l'extérieur, notamment par la famille Plunketts, par James Christophers, etc....

Toute l'activité de jeudi sera dédiée aux personnes du troisième âge. Les jeunes agriculteurs y trouveront également un programme spécial.

Vendredi, jour des fermières, il y aura défilé de mode dans le stade.

Samedi, des démonstrations et des conseils seront donnés par la Sûreté du Québec. Tire de tracteurs, concours de sciote, de hache et de scie mécanique sont aussi au programme.

Dimanche, enfin, il y aura tirage de dix prix de présence, dont la valeur totale représente \$13.800. Une messe sera célébrée à l'intérieur du stade, à 10h30, et en après-midi, il y aura sauts en parachute et diverses démonstrations aériennes par l'armée.

L'environnement à Beaumont sera l'objet d'étude

par Gilles PEPIN

BEAUMONT — Le Comité de promotion du patrimoine de Beaumont reçoit l'aide du ministère québécois de l'Environnement dans la réalisation d'un projet concernant la détérioration de l'environnement dans cette localité.

Un groupe chargé du projet embauche deux étudiants pour réaliser une étude dont le thème est le patrimoine naturel à protéger. Il a reçu \$1.500 pour mener ce travail à bien.

La préoccupation du comité est d'abord d'identifier les principales causes de détérioration de l'environnement dans la municipalité de Beaumont puis de sensibiliser la population à ces problèmes environnementaux. Le comité doit rendre public son rapport au cours de l'automne.

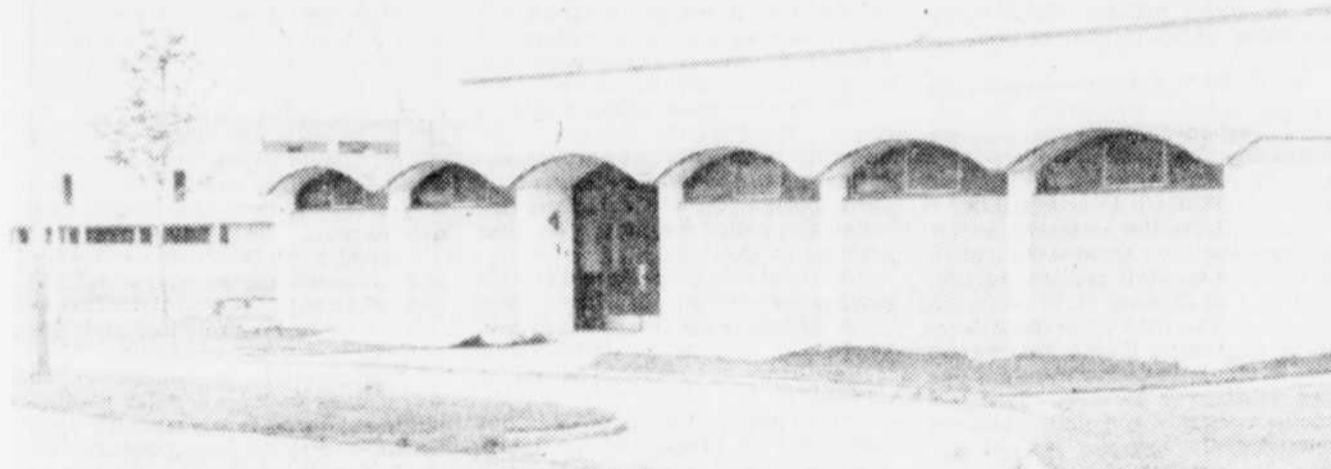
Le Comité de promotion du patrimoine de Beaumont a été fondé en

décembre 1975, il regroupe actuellement plus de 200 membres et travaille à de multiples projets.

Ce comité a en effet comme vocation première de travailler à la mise en valeur de l'architecture à Beaumont, une paroisse qui, semble-t-il, regroupe le plus de maisons historiques au Québec.

Cependant, les administrateurs de cette corporation se disent très préoccupés par la vocation agricole à préserver et aussi à une plus grande accessibilité aux abords du fleuve Saint-Laurent, particulièrement splendide au niveau de cette localité.

Il s'agit de la deuxième subvention à être octroyée à cet organisme par le gouvernement du Québec, cette année. Une subvention de \$10.000 lui a été accordée il y a deux ou trois mois dans le cadre du programme OSE-ARTS. Le comité a pu ainsi embaucher une personne à plein temps pour une durée de 26 semaines.



Le Soleil, Gilles PEPIN

La commission de l'expo de Saint-Agapit bénéficie de l'espace de grands immeubles: le centre culturel (à droite), l'école polyvalente (à gauche), ainsi qu'un immense terrain plat, à l'arrière du centre culturel, et de l'arena. Plus de 210 exposants y prendront place, du 6 au 10 août.

Nouveau stade inauguré à Saint-Jean-Chrysostome

par Gilles PEPIN

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME — La Rive-Sud de Québec, qui ne comptait qu'un seul stade de baseball digne de ce nom, soit le

stade Georges-Maranda à Lévis, en a un de plus depuis la fin de semaine dernière. Ce nouveau stade, très beau, a coûté \$125.000 et il est situé à Saint-Jean-

Chrysostome, à côté du centre civique.

Le maire Arthur Roberge, qui a présidé à l'inauguration officielle, samedi soir, en compagnie des autres mem-

bres du conseil municipal, du député du comté de Beauce-Nord, Adrien Ouellette, et de nombreuses personnes bénévoles qui se devaient à l'organisation des loisirs à Saint-Jean-Chrysostome, a manifesté un sentiment de grande fierté.

Pour cette réalisation, le conseil municipal a limité passablement les dépenses en confiant certains travaux à contrat, comme l'érection de la clôture, l'installation de l'éclairage et surtout en faisant exécuter considérablement d'ouvrage par son équipe d'employés réguliers. Ceux-ci ont mis par exemple beaucoup de temps et d'efforts pour le remplissage et le terrassement.

C'est à peu près le premier investissement qui est fait par la ville

de Saint-Jean-Chrysostome dans le secteur des loisirs. Comme première réalisation, elle est digne de mention, bien que le gouvernement du Québec y ait contribué avec une subvention équivalant à 25 pour 100 du coût.

Cette innovation municipale à Saint-Jean s'inscrit dans un nouveau désir de municipaliser les loisirs, comme il a d'ailleurs été indiqué dans le livre blanc du ministère québécois du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

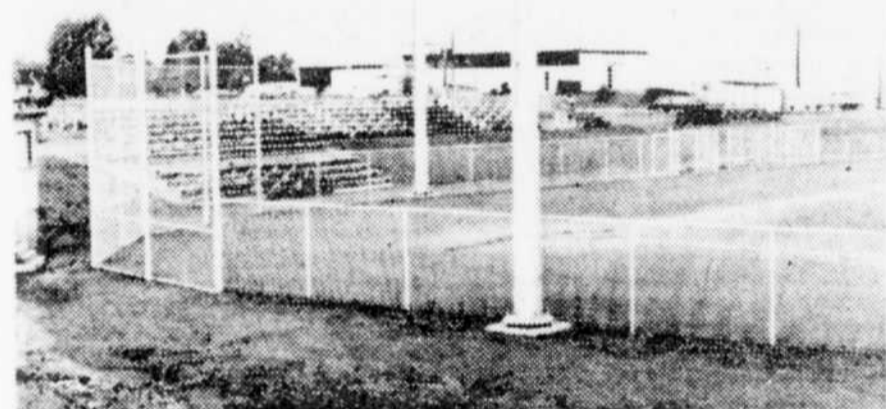
Mais, comme l'a déclaré formellement le maire Roberge, le conseil municipal est fermement décidé à laisser toute la place possible au bénévolat, qui a toujours marqué admirablement l'organisation des loisirs dans cette municipalité. Cette volonté de laisser place à la participation des citoyens a déclaré M. Roberge se retrouvera tout à fait dans la politique municipale des loisirs qui sera dévoilée au début de septembre prochain à l'hôtel de ville de Saint-Jean.

Saint-Jean-Chrysostome est une ville jeune et dynamique. André Lacasse, président du comité local du baseball mineur, a signalé que son groupe anime maintenant l'activité de plus de 300 jeunes de cette localité.

Annonce

POUR RÉUSSIR VOTRE MARIAGE

"Peu importe qui l'on épouse, a dit un humoriste, puisqu'on s'aperçoit le lendemain des noces que c'était quelqu'un d'autre." C'est évidemment un peu exagéré mais il n'en reste pas moins qu'une fois passée la première flamme de passion, l'amertume vient souvent ternir les joies de la vie conjugale quand les époux commencent à découvrir leurs petits côtés! Dans Selection du Reader's Digest du mois d'août, apprenez quelles sont les cinq règles d'or qui vous permettront de réussir votre mariage... Saviez-vous, par exemple, qu'il est très important d'avoir confiance en soi si l'on désire bien comprendre et accepter son conjoint? Ou qu'il est dangereux de maintenir la vie sexuelle dans un compartiment isolé et mystérieux au lieu d'en faire un objet d'épanouissement? Pour en savoir davantage sur ce sujet, procurez-vous Selection du mois d'août aujourd'hui même. En vente dans tous les kiosques à journaux.



Le Soleil, Gilles PEPIN

Un très beau stade de baseball, qui a coûté quelque \$125.000 à Saint-Jean-Chrysostome.



C'est dans cet hôpital que les religieuses ont accompli leur première mission au Canada, le premier hôpital de Sainte-Anne-des-Monts.

Les Soeurs de Saint-Paul fêtent 50 ans de mission

Les Soeurs de Saint-Paul de Chartres ont fêté dernièrement le cinquantième anniversaire de leur arrivée au Canada à Sainte-Anne-des-Monts où leur avait confié la direction d'un hôpital.

Cette communauté, qui venait de France, a surtout exercé son apostolat en Gaspésie, mais aussi à Charny, tout près de Québec, et à différents endroits de la région de Montréal.

La fondation en France des Soeurs de Saint-Paul de Chartres remonte à 1694. C'est à

Lévesville-la-Chenard que naquit cette communauté composée dans ses débuts de quatre femmes.

Le choix des deux premières religieuses qui devaient venir au Canada tomba sur soeur Louise-Amélie et sur soeur Angèle-de-Saint-Pierre. Fait à signaler, cette dernière vit toujours et au cours des festivités elle a pu raconter aux 500 invités toutes les péripéties de leur arrivée à Québec.

Dès leur arrivée, les religieuses furent reçues par la Congrégation de Notre-Dame qui

logea les deux Françaises au couvent de Bellevue à Québec.

Plusieurs laïcs les aidèrent de leur amitié et de leur influence pour les amener à rencontrer les personnes importantes de l'époque: le premier ministre Alexandre Taschereau, le cardinal Rouleau de Québec, etc.

Finalement, c'est Mgr F.X. Ross de Gaspé qui les accueillit. Il était à la recherche d'une communauté qui voudrait bien prendre la direction d'un hôpital à Sainte-Anne-des-Monts. Dès le 3 janvier 1930,

les premiers malades furent admis dans l'hôpital qui comptait onze lits.

La communauté des Soeurs de Saint-Paul de Chartres s'est développée, et en janvier 1965 les premiers soeurs canadiennes quittaient le pays pour le Brésil.

De nos jours, cette communauté exerce son apostolat dans plusieurs pays: Brésil, Philippines, Chine, Corée, Japon, Ile Maurice, Portugal, Vietnam, Madagascar, Haïti. Elle groupe 4.000 religieuses dans le monde.

la mode d'aujourd'hui est celle de demain



Ravissants escapades d'automne de Bruno Magli. Leurs talons bas et fines les fait confortables autant qu'élegantes. Chevreau poli, pour ajouter du brio à l'allure douce de la saison, et boucle de suède. Noir ou brun. \$195. Chaussures, Place Ste-Foy.

HOLT RENFREW

tout ce que vous attendez de mieux

H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'À 21H

PLACE STE FOY

laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

VOTRE VIEILLE FOURRURE PEUT DEVENIR UNE CHAUDE DOUBLURE DANS VOTRE NOUVEAU MANTEAU! COMMANDEZ MAINTENANT POUR L'HIVER PROCHAIN 525-4841 LOCAL (30)



- SUR MESURE -
Manteaux en tweed ou papeline jusqu'à 18 ans dans une variété de couleurs.
\$425
Manteaux en camel hair en grandeurs jusqu'à 18 ans.
\$499⁹⁹
Léger supplément pour autres tailles.
PRET-A-PORTER EN PEAU DE PORC SUEDE
Disponibles en grandeurs régulières de 6 à 18 ans. 3 styles ou choix dans une gamme de 7 couleurs.
Manteau non taxable **\$330**
Confection, non taxable. Fourrure fournie par la cliente. **\$220**
TOTAL \$550

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • laveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BEDARD (Céline Forgues)



A l'hôpital St-Sacrement, le 3 août 1980, à l'âge de 44 ans et 8 mois, est décédée dame Céline Forgues, épouse de M. Gaston Bedard. Elle demeurait au 355, rue Dieppe, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 août 1980, à 11h. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc. 270, rue

Marie-de-l'Incarnation à 10h45 pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Caroline, André, ses frères et sœurs: M. et Mme Henri Francoeur (Alice), M. et Mme Alphonse Forgues (Jeannette Belanger), M. et Mme Lorenzo Martel (Jeanne d'Arc), M. et Mme Georges Forgues (Annette Lagace), M. et Mme Gérard Forgues (Georgette Dallaire), M. et Mme Jean-Marie Forgues (Lucille Blais), M. et Mme Roger Forgues, sa belle-mère: Mme Léon Bedard, ses belles-sœurs et beaux-frères: M. et Mme Jean-Marie Bedard (Gisèle), M. et Mme René Grenier (Jeannette), Mlle Thérèse Bedard, M. et Mme Rosaire Beauhieu (Colette), ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour renseignements: 522-5212. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

BELANGER (Roger) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 2 août 1980, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Roger Belanger, ex-camionneur, époux de dame Louise Drouin. Il demeurait au 673 ouest rue St-Vallier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 août 1980, à 14h. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc. 224 ouest St-Vallier à 13h45 pour l'église du Sacré-Coeur-de-Jésus et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa belle-fille: M. et Mme Léopold Emond (Pauline Giguère), M. et Mme André Bédard (Liliane Emond), ses sœur et beau-frère: M. et Mme Gérard Morel (Germaine Drolet), ses belles-sœurs: Mme Marie-Claire Valcourt, Mme Jeanne d'Arc Lortie, Mme Marie-Ange Emond, ainsi que ses petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

BIRMINGHAM (Mary Jean Grenier) — A Québec, le 2 août 1980, à l'âge de 47 ans, est décédée subitement dame Mary Jean Grenier. Elle demeurait au 480 rue du Roi. A la demande de la famille, la dépouille mortelle ne sera exposée, elle sera incinérée. Elle laisse dans le deuil ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gérard Birmingham (Albertine Fraser), M. et Mme Robert Birmingham (Lila Starcrath) de Sudbury, M. et Mme Lucien Tardif (Elizabeth), M. et Mme Roger Maheux (Allison), Mme Thérèse de Lisieux, Mme Rhoda Morency — Birmingham, St-Georges de Champlain ainsi que plusieurs neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils Ltée Québec

DESLAURIERS (Marie-Blanche Martin) — A l'hôpital Santa Gabrieli, le 4 août 1980, à l'âge de 68 ans et 8 mois, est décédée dame Marie-Blanche Martin, épouse de feu M. Lucien Deslauriers. Elle demeurait auparavant 1561 Ozanam, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 août, à 11h. Départ de la résidence funéraire

Salon Granato 292 Jean-Talon est à 10h45 pour l'église Notre-Dame de la Défense et de là au cimetière Côte-des-Neiges. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Liliane, Rejeanne, Jacques, Jean et Daniel, ses frères et sœurs, M. et Mme Maurice Lamontagne (Majella), M. et Mme Antonio Drolet (Fleurida), M. et Mme Paul-Emile Dugal (Margot), M. et Mme Omer Wilson (Toinette), Mme Jeannette Tremblay, M. Antoine Martin, ses gendres et brus, M. Marc-Henri Julien, Gabriel Lebrun, Monique Lefebvre, Rejeanne Hamel, Louise Latulippe ainsi que ses petits-enfants, neveux et nièces. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

EMOND (Émerentienne Drolet) — A Québec, le 2 août 1980, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Émerentienne Drolet, épouse de feu M. Florindo Emond. Elle demeurait au 354 Ste-Agnès. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 août 1980 à 14h. Départ de la résidence funéraire

Sylvio Marceau Inc. 224 ouest St-Vallier à 13h45 pour l'église du Sacré-Coeur-de-Jésus et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa belle-fille: M. et Mme Léopold Emond (Pauline Giguère), M. et Mme André Bédard (Liliane Emond), ses sœur et beau-frère: M. et Mme Gérard Morel (Germaine Drolet), ses belles-sœurs: Mme Marie-Claire Valcourt, Mme Jeanne d'Arc Lortie, Mme Marie-Ange Emond, ainsi que ses petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

FORGUES (Adélaïde) — A Québec, le 4 août 1980, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Adélaïde (Ti-Blanc) Forgues, épouse de feu dame Alice Lamy, autrefois du 246 avenue Lejeune, Québec. La dépouille mortelle ne sera pas ex-

posée et a été confiée à la maison

Lépine Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté, en l'absence du corps, mercredi, le 6 août, à 10h, en l'église St-Zéphirin, de Stadacona. Il laisse dans le deuil ses fils et belles-filles, M. et Mme Michel Forgues (Monique Blouin), M. Denis Forgues, M. et Mme Daniel Forgues (Denise Gariépy), sa sœur, Mme Joseph Puchol (Jeanne), ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs. La famille recevra les sympathies à l'église, une demi-heure avant le service. Pour renseignements: 529-3371.

GAGNON (Cécile Vandal) — A Beaufort, le 2 août 1980, à l'âge de 66 ans et 8 mois, est décédée dame Cécile Vandal, épouse de M. Pascal Gagnon. Elle demeurait au 2423 chemin du Petit-Village, Giffard. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 août à 14h. Départ de la résidence funéraire

Wilbrod Robert Inc. 3221, av. Royale Giffard à 13h45 pour l'église Notre-Dame-de-l'Espérance et de là au cimetière de Giffard. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Philippe (Huguette Marcoux), Noëlla (Albert Asselin), Jacques (Lise Drolet), André (Olivette Gagnon), Madeleine (Michel Laflamme); ses frères et sœurs: Mme Alice St-Pierre, Simone (Paul-Emile Nadeau), Raoul (Adèle Belanger), Adrien; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Lucienne Gagnon, Mme Jeanne Gagnon, M. et Mme Benoit Gagnon, Anita, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, et ses amis. Le salon sera ouvert de 14h à 17h, de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223.

LACOURSIÈRE (Alice Massicotte) — A Trois-Rivières, le 3 août 1980, à l'âge de 94 ans, est décédée dame Alice Massicotte, épouse de feu M. Joseph Lacoursière. Elle demeurait à Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 août, en la cathédrale, à 11h. La dépouille mortelle est exposée au centre funéraire

Rousseau & Frères Ltée 445 des Volontaires Trois-Rivières Le salon sera fermé entre 17 et 19h. L'inhumation aura lieu au cimetière de Ratiscan. La défunte laisse dans le deuil, ses filles: Claire, infirmière de Québec, Julie, infirmière de Trois-Rivières, ses fils: F.X. Lacoursière, dentiste de Trois-Rivières, Jules, directeur de l'Office Municipal de éres, Paul, dentiste de Trois-Rivières, ses belles-filles: Mme F.X. Lacoursière (Fabienne Dolbec), Mme Jules Lacoursière (Alice Baril), Mme Paul Lacoursière (Colette Baril), un frère, Dr Charles-Eugène Massicotte de Québec, une belle-sœur, Mme Louise Hogue Lacoursière de Montréal, elle était aussi la belle-sœur de Mgr. F.X. Lacoursière, Père Blanc, évêque de Rwenzori, Ou-

ganda; Afrique, ainsi que plusieurs petits-enfants.

LORTIE (Gemma Plamondon) — A l'hôpital St-Sacrement, le 2 août 1980, à l'âge de 51 ans et 11 mois, est décédée dame Gemma Plamondon, épouse de M. Arthur Lortie. Elle demeurait au 62 de l'Hydro, Beaufort. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 août à 10h. Départ de la résidence funéraire

Wilbrod Robert Inc. 738 av. Royale Beaufort à 9h45 pour l'église de Beaufort, inhumation cimetière de Beaufort. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Jacqueline (Joelyne Simard), Marielle (Benoît Pascal), Lucie, Jean, Gilles, Pierre, son père: M. Wilfrid Plamondon, ses frères et sœurs: Roland (Jeannette Leclerc), Henri, Jean-Paul (Thérèse Bédard), Fernande (Albert Tremblay), Jean-Marc (Gemma Villeneuve), Gilbert (Monique Brière), son beau-père: M. Napoléon Lortie; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Marguerite Lortie, M. l'abbé Noël Lortie, sœur Thérèse Lortie, dominicaine de l'Enfant-Jésus, M. et Mme Louis St-Pierre (Cécile), M. et Mme Roland Lortie, M. et Mme Gerald Lortie, M. et Mme Gerald Paire (Pauline), M. l'abbé Gérard Lortie; son petit-fils: Frédéric, ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223.

MESSIER (Alma Carrier) — A l'hôpital du St-Sacrement, le 4 août 1980, à l'âge de 77 ans et 7 mois, est décédée dame Alma Carrier épouse de feu M. Alcide Messier. Elle demeurait au 7 rue Dugas, Beaufort. Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 août à 10h. Départ de la résidence funéraire

Wilbrod Robert Inc. 738 avenue Royale Beaufort à 9h45 pour l'église de Beaufort et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Réola (Jeanne d'Arc Gagnon), Gerard (Celine Beaudoin), Luce (Guy Lozier), Renaud (Rolande Montigny), Raymond (Monique Perron), Fernande (Ernest Grondin), Jean-Jacques (Cécile Bolduc), Jean-Claude, Lorraine (Claude Viger), Michel (Claudette Gagnon), Denis (Lise Légaré), Lise (Michel Gosselin), ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223.

MORENCY (Jean) — A Québec, le 4 août 1980, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Jean Morency, étalagiste pour Simpsons-Sears, époux de dame Jeannette Bourque. Il demeurait 242 Chanoine-Côte, Ville Vanier. Les funérailles auront lieu jeudi, 7 août, à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 990, 1ère Avenue à 13h45 pour l'église Notre-Dame de la Recouvrance, et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Roland Potvin (Claudette), M. et Mme Gilles Wiseman (Lise), ses petits-enfants Martin, Cindy et Otto, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roger Morency (Jeannine Guillemette), M. et Mme André Morency (Emilie ne Plante), M. et Mme Jacques Morency (Colette Fournel), M. et Mme Charles Morency (Marguerite Côté), M. et Mme Jean-Paul Morency (Yolande), Mme Claude Morency (Julie), M. et Mme Roger Plamondon (Yolande), M. et Mme Marcel Lafond (Jeannine), M. et Mme Robert Lachance (Colette), M. et Mme Pierre Ferland (Denise), M. et Mme Lucien Bourque (Margot d'Anjou), M. et Mme René Bourque (Clémentine Godin), M. et Mme Raoul Bourque (Thérèse Apleman), M. et Mme Jean-Paul Bourque (Marianne), M. et Mme André Bourque (Jeannette), M. et Mme Roland Bourque (Florence), M. Raymond Bourque, M. et Mme Luc McLean (Liliane Bourque), Mme Yvonne Lefebvre, Mme Géraldine Verret, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

PAGE (Alice Godin) — A Donnacona, le 4 août 1980, à l'âge de 89 ans et 7 mois, est décédée dame Alice Godin, épouse de feu Téphes Page. Elle demeurait au Domaine du Souvenir à Donnacona. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 août, à 11h30. Départ du funérarium

Roger Benoit et Fils Ltée 324 Notre-Dame, Donnacona à 11h15, pour l'église St-Jean-Baptiste de Donnacona, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, et belles-filles: M. et Mme Victor Paré Page (Lucette Godin), M. et Mme Donat Page (Lorraine Robitaille), sa sœur, ses beaux-frères, et belles-sœurs, M. et Mme Patrick Dubuc (Blanche Godin), M. Henri Page, Mme Odilon (Godin), Mme Aldéric Godin, Mme Joseph Godin, Mme Olivier Godin, plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines.

RACINE (Henri) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus le 4 août 1980, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Henri Racine, époux de feu dame Yvette Lajeunesse. Elle demeurait au 404 rue St-Sauveur, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 août 1980 à 14h. Départ résidence funéraire

Sylvio Marceau Inc. Marie-de-l'Incarnation à 13h45 pour l'église St-Joseph et de là au cimetière Jardin du repos. Il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean Racine (Henriette), M. et Mme Alain Raymond (Johanne), M. et Mme Yvon Racine (Ginette); ses petits-enfants: Sonia, Mélanie, Tony et Carl; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Albert Racine, M. et Mme Gérard Racine, M. et Mme Rodolphe Racine, M. et Mme René Racine, Mme Norman Bell, M. et Mme Jean-Guy Beauchamp, M. et Mme Jean-Paul Vézina, M. et Mme Alfred Lajeunesse, M. et Mme Wilfrid Lajeunesse, M. Alfred Verreault, M. Oscar Morin, M. Wellie Allot, M. Rodolphe Treilay, Mme Adélaïde Fortin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

ROY (Yvonne Langlois) — Au foyer de St-Raphaël, le 2 août 1980, à l'âge de 82 ans et 10 mois, est décédée dame Yvonne Langlois épouse de feu Joseph Roy. Elle demeurait à Armagh, comté Bellechasse. Les funérailles auront lieu mardi le 5 août à 19h. Départ du salon funéraire d'Armagh, à 18h45 pour l'église d'Armagh et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: M. et Mme Gérard Thérèse (Fernande), Mme Robert Roy, M. et Mme Léopold Roy, M. et Mme Julien Roy, M. et Mme Paul-Emile Labrie (Juliette), M. et Mme Lionel Roy (Jacqueline), Mme Gustave Roy ainsi que ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Direction des funérailles: Roy & Rouleau Inc. Armagh, comté Bellechasse

TESSIER (Marie-Rose Frenette) — A Pont-Rouge, le 3 août 1980, à l'âge de 64 ans est décédée dame Marie-Rose Frenette épouse de M. Gérard Tessier. Elle demeurait au 5 rue Laval-lée, Pont-Rouge, comté Portneuf. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 6 août, à 14h. Départ de la résidence funéraire

L. Leclerc & Fils Ltée 247, du Pont ouest Pont-Rouge à 13h45 pour l'église Ste-Jeanne et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: M. et Mme Michel Ducloux (Claudette), M. et Mme Jean-Guy Tessier (Joelyne Cantin), M. et Mme Yvon Tessier (Nicole Lesage), ainsi que ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces.

TRIQUET (Brigadier général Paul) — A Québec, le 4 août 1980, à l'âge de 70 ans, est

R-III

NOUS sympathisons à votre deuil.

LE SOLEIL

decédé le Brigadier général Paul Triquet, VC, C St.J. CD, époux de dame

Raymonde Trahan. Il demeurait au 846 chemin Ste-Foy, Québec. Des funérailles militaires auront lieu jeudi, le 7 août à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 300, chemin Ste-Foy à 9h pour la Basilique Notre-Dame de Québec et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Les cendres seront déposées à la chapelle de la Citadelle de Québec. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et sa belle-fille: M. et Mme Claude Triquet (Louise Rousseau), MmeDougald MacArthur (Yolande) de Toronto; son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Louis Triquet (Marianne Loranger), Mme Eloi Dionne (Marie-Louise), M. et Mme Jean-Marie Jacob (Gauthier), Mme Thérèse Gauthier Triquet, Mlle Florence, Yvette et Gaëlle Triquet, tous de Montréal, M. et Mme Emile Poirier (Jacqueline) de Gatineau, M. et Mme Yves Trahan (Josée Caron), M. et Mme Michel Bolduc (Andrée), M. et Mme Roland Labrie (Marthe), M. et Mme Raymond St-Julien (Michèle), Mlle Gisèle, Renée et Lyse Trahan; ses petits-enfants: Ian, Danielle et Andrew MacArthur de Toronto, Julie, Jean et Pierre Triquet de Québec, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation Général Vanier. Pour renseignements: 529-3371.

VEZINA (Jeannine Jolin) — A Québec, le 3 août 1980, à l'âge de 52 ans, est décédée Jeannine Jolin, épouse de feu M. Léopold Vézina. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 août, à 10h, en l'église Notre-Dame-Du-Chemin et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Daniel (Johanne Leclerc), Lisé (Joelyne Lessard), sa petite-fille Claudia, sa mère, Mme Marie-Jeanne Jolin, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme André Jolin (Lorraine Breton), M. et Mme Laurent Jolin (Noëlla Bédard), M. et Mme Roger Vézina (Marie-Jeanne Canac-Marquis), M. et Mme Normand Sirois (Madeleine Vézina), Mme Veronique Drolet, M. et Mme Roland Gariépy (Monique Vézina). La dépouille n'étant pas exposée, prière de se rendre directement à l'église. La direction a été confiée à la

Coop. Funéraire du Plateau 260 des Franciscains Québec

720 SERVICES ANNIVERSAIRES

LAROCHE (Omer) — Samedi le 9 août 1980, à 19h30 en l'église de Rivière-à-Pierre comté Portneuf, sera chantée une messe anniversaire en mémoire de M. Omer Laroche époux de dame Marguerite Gauvin. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

760 FAVEURS OBTENUS

GRANDS remerciements à Sa Sainteté le pape Jean XXIII pour faveurs obtenues avec promesse de publier M.C.

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveurs obtenues, avec promesse de faire publier M.D.

GRAND remerciement au Saint-Esprit pour faveurs obtenus et promesse de publier F.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier B.R.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier I.B.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier G.R.

REMERCIEMENT à St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de publier A.F.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier N.D.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'im-

porte quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de la miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. C.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'im-

porte quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de la miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée S.A.

GRANDS remerciements à Sa Sainteté le pape Jean XXIII pour faveurs obtenues avec promesse de publier M.C.

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de faire publier M.D.

GRAND remerciement au Saint-Esprit pour faveurs obtenus et promesse de publier F.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier B.R.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier I.B.

REMERCIEMENT au St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de publier G.R.

REMERCIEMENT à St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de publier A.F.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier N.D.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'im-

porte quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de la miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée S.A.

GRANDS remerciements à Sa Sainteté le pape Jean XXIII pour faveurs obtenues avec promesse de publier M.C.

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de faire publier M.D.

GRAND remerciement au Saint-Esprit pour faveurs obtenus et promesse de publier F.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier B.R.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier I.B.

REMERCIEMENT au St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de publier G.R.

REMERCIEMENT à St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de publier A.F.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier N.D.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'im-

porte quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de la miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée S.A.

GRANDS remerciements à Sa Sainteté le pape Jean XXIII pour faveurs obtenues avec promesse de publier M.C.

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de faire publier M.D.

GRAND remerciement au Saint-Esprit pour faveurs obtenus et promesse de publier F.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier B.R.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier I.B.

REMERCIEMENT au St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de publier G.R.

REMERCIEMENT à St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de publier A.F.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier N.D.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'im-

porte quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de la miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée S.A.

GRANDS remerciements à Sa Sainteté le pape Jean XXIII pour faveurs obtenues avec promesse de publier M.C.

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de faire publier M.D.

GRAND remerciement au Saint-Esprit pour faveurs obtenus et promesse de publier F.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier B.R.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier I.B.

REMERCIEMENT au St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de publier G.R.

REMERCIEMENT à St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de publier A.F.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier N.D.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'im-

porte quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de la miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée S.A.

GRANDS remerciements à Sa Sainteté le pape Jean XXIII pour faveurs obtenues avec promesse de publier M.C.

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de faire publier M.D.

GRAND remerciement au Saint-Esprit pour faveurs obtenus et promesse de publier F.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier B.R.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier I.B.

REMERCIEMENT au St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de publier G.R.

REMERCIEMENT à St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de publier A.F.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier N.D.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'im-

porte quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de la miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée S.A.

GRANDS remerciements à Sa Sainteté le pape Jean XXIII pour faveurs obtenues avec promesse de publier M.C.

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de faire publier M.D.

GRAND remerciement au Saint-Esprit pour faveurs obtenus et promesse de publier F.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier B.R.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier I.B.

REMERCIEMENT au St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de publier G.R.

REMERCIEMENT à St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de publier A.F.

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BEDARD (Céline Forgues)



A l'hôpital St-Sacrement, le 3 août 1980, à l'âge de 44 ans et 8 mois, est décédée dame Céline Forgues, épouse de M. Gaston Bedard. Elle demeurait au 355, rue Dieppe, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 août 1980, à 11h. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc. 270, rue

Marie-de-l'Incarnation

à 10h45 pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son

époux, ses enfants: Carole, André, ses frères et sœurs, M. et Mme Henri Francœur (Alice), M. et Mme Alphonse Forgues (Jeannette Belanger), M. et Mme Lorenzo Martel (Jeanne d'Arce), M. et Mme Forgues (Annette Lagace), M. et Mme Gérard Forgues (Georgette Dallaire), M. et Mme Jean-Marie Forgues (Lucille Blais), M. Roger Forgues, sa belle-mère: Mme Léon Bedard, ses belles-sœurs et beaux-frères: M. et Mme Jean-Marie Bedard (Gisèle), M. et Mme René Grenier (Jeannette), Mlle Thérèse Bedard, M. et Mme Rosaire Beauhieu (Colette), ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour renseignements: 522-3212. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

BELANGER (Roger) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 2 août 1980, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Roger Belanger, ex-camionneur, époux de dame Louise Drouin. Il demeurait au 673 ouest rue St-Vallier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 août 1980, à 10h. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc. 270, rue

Marie-de-l'Incarnation

à 9h45 pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Céline, Jocelyne, Richard, Martin, son père: M. Napoléon Belanger; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Armand Bedard (Madeleine), M. et Mme Maurice Gaulin, M. et Mme Jean-Paul Drouin, M. et Mme Pannil de Miami, ses neveux. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

BIRMINGHAM (Mary Jean Grenier) — A Québec, le 2 août 1980, à l'âge de 47 ans, est décédée subitement dame Mary Jean Grenier. Elle demeurait au 480 rue du Roi. A la demande de la famille, la dépouille mortelle ne sera exposée, elle sera incinérée. Elle laisse dans le deuil ses frères, ses sœurs, ses belles-sœurs: M. et Mme Gerard Birmingham (Albertine Fraser), M. et Mme Robert Birmingham (Lila Starcrath) de Sudbury, M. et Mme Lucien Tardif (Elizabeth), M. et Mme Michel Forgues (Monique Blouin), M. Denis Forgues, M. et Mme Daniel Forgues (Denise Gariépy), sa sœur, Mme Joseph Puchol (Jeanne), ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs. La famille recevra les sympathies à l'église, une demi-heure avant le service. Pour renseignements: 529-3371.

DESLAURIERS (Marie-Blanche Martin) — A l'hôpital Santa Gabrieli, le 4 août 1980, à l'âge de 68 ans et 8 mois, est décédée dame Marie-Blanche Martin, épouse de feu M. Lucien Deslauriers. Elle demeurait auparavant 1561 Ozanam, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 août, à 11h. Départ de la résidence funéraire

Salon Granato 292 Jean-Talon est

à 10h45 pour l'église Notre-Dame de la Défense et de là au cimetière Côte-des-Neiges. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Liliiane, Rejeanne, Jacques, Jean et Daniel, ses frères et sœurs, M. et Mme Maurice Lamontagne (Majella), M. et Mme Antonio Drolet (Flourida), M. et Mme Paul-Emile Dugal (Margot), M. et Mme Omer Wilson (Toinette), Mme Jeannette Tremblay, M. Antoine Martin, ses gendres et bruns, M. Marc-Henri Julien, Gabriel Lebrun, Monique Lefebvre, Rejeanne Hamel, Louise Rejaulle ainsi que ses petits-enfants, neveux et nièces. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

EMOND (Emergentienne Drolet) — A Québec, le 2 août 1980, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Emergentienne Drolet, épouse de M. Florido Emond. Elle demeurait au 354 Ste-Agnès. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 août 1980 à 14h. Départ de la résidence funéraire

Sylvio Marceau Inc. 224 ouest St-Vallier

à 13h45 pour l'église du Sacré-Coeur-de-Jésus et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: M. et Mme Leopold Emond (Pauline Giguère), M. et Mme André Bedard (Liliane Emond); ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Gerard Morel (Germaine Drolet); ses belles-sœurs: Mme Marie-Claire Valcourt, Mme Jeanne-d'Arc Lortie, Mme Marie-Ange Emond, ainsi que ses petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

FORGUES (Adelard) — A Québec, le 4 août 1980, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Adelard (Ti Blanc) Forgues, époux de feu dame Alice Lamy, autrefois du 246 avenue Lejeune. Québec. La dépouille mortelle ne sera pas ex-

posée et a été confiée à la maison

Lepine-Cloutier Liée pour crémation. Un service sera chanté, en l'absence du corps, mercredi, le 6 août, à 10h, en l'église St-Zéphirin, de Stadacona. Il laisse dans le deuil ses fils et belles-filles, M. et Mme Michel Forgues (Monique Blouin), M. Denis Forgues, M. et Mme Daniel Forgues (Denise Gariépy), sa sœur, Mme Joseph Puchol (Jeanne), ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs. La famille recevra les sympathies à l'église, une demi-heure avant le service. Pour renseignements: 529-3371.

GAGNON (Cécile Vandal) — A Beauport, le 2 août 1980, à l'âge de 66 ans et 8 mois, est décédée dame Cécile Vandal, épouse de M. Pascal Gagnon. Elle demeurait au 2423 chemin du Petit-Village, Giffard. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 août à 14h. Départ de la résidence funéraire

Wilbrod Robert Inc. 3221 av Royale Giffard

à 13h40 pour l'église Notre-Dame-de-l'Espérance et de là au cimetière de Giffard. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Philippe (Huguette Marcoux), Noëlla (Albert Asselin), Jacques (Lise Drolet), André (Olivette Gagnon), Madeleine (Michel Laflamme); ses frères et sœurs: Mme Alice St-Pierre, Simone (Paul-Emile Nadeau), Raoul (Jeanne Grenier), Wilfrid (Adèle Belanger), Adrien, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Lucienne Gagnon, Mme Jeanne Gagnon, M. et Mme Benoit Gagnon, Anita, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, et ses amis. Le salon sera ouvert de 14h à 17h, de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223.

LACOURSIERE (Alice Massicotte) — A Trois-Rivières, le 3 août 1980, à l'âge de 94 ans, est décédée dame Alice Massicotte, épouse de feu M. Joseph Lacoursière. Elle demeurait à Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 août, en la cathédrale, à 11h. La dépouille mortelle est exposée au centre funéraire

Rousseau & Frères Lée 445 des Volontaires Trois-Rivières

Le salon sera fermé entre 17 et 19h. L'inhumation aura lieu au cimetière de Batiscaun. La défunte laisse dans le deuil, ses filles: Claire, infirmière de Québec; Julie, infirmière de Trois-Rivières, ses fils, F.X. Lacoursière, dentiste de Trois-Rivières, Jules, directeur de l'Office Municipale de éres, Paul, dentiste de Trois-Rivières, ses belles-filles, Mme F.X. Lacoursière (Fabienne Dolbec), Mme Jules Lacoursière (Alice Baril), Mme Paul Lacoursière (Colette Baril), un frère, Dr. Charles Eugène Massicotte de Québec, une belle-sœur, Mme Louise Hogue, Mlle Louise Lacoursière (Lacoursière), M. et Mme F.X. Lacoursière, Père Blanc, évêque de Rwenzori, Ou-

ganda, Afrique, ainsi que plusieurs petits-enfants.

LORTIE (Gemma Plamondon) — A l'hôpital St-Sacrement, le 2 août 1980, à l'âge de 51 ans et 11 mois, est décédée dame Gemma Plamondon, épouse de M. Arthur Lortie. Elle demeurait au 62 de l'Hydro, Beauport. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 août à 10h. Départ de la résidence funéraire

Wilbrod Robert Inc. 738 ave Royale Beauport

à 9h45 pour l'église de Beauport, inhumation cimetière de Beauport. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Jacqueline (Jocelyne St-Marie), Marielle (Benoît Pascal), Lucie, Jean, Gilles, Pierre, son père: M. Wilfrid Plamondon, ses frères et sœurs: Roland (Jeannette Leclerc), Henri, Jean-Paul (Thérèse Bedard), Fernande (Albert Tremblay), Jean-Marc (Gemma Villeneuve), Gilbert (Monique Brière), son beau-père: M. Napoléon Lortie; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Marguerite Lortie, M. l'abbé Noël Lortie, sœur Thérèse Lortie, dominicaine de l'Enfant-Jésus, M. et Mme Louis St-Pierre (Cécile), M. et Mme Roland Lortie, M. et Mme Emile Lortie, M. et Mme Gerald Paré (Pauline), son père: M. Frédéric, son père: M. Frédéric, ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223.

MESSIER (Alma Carrier) — A l'hôpital du St-Sacrement, le 4 août 1980, à l'âge de 77 ans et 7 mois, est décédée dame Alma Carrier épouse de feu M. Alcide Messier. Elle demeurait au 7 rue Dugas, Beauport. Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 août à 10h. Départ de la résidence funéraire

Wilbrod Robert Inc. 738 avenue Royale Beauport

à 9h45 pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Réola (Jeanne d'Arc Gagnon), Gérard (Céline Beaudoin), Luce (Guy Lozier), Renaud (Rolande Montigny), Raymond (Monique Perron), Fernande (Ernest Grouin), Jean-Jacques (Cécile Bolduc), Jean-Claude, Lorraine (Claude Viger), Michel (Claudette Gagnon), Denis (Lise Légaré), Lise (Michel Gosselin), ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223.

MORENCY (Jean) — A Québec, le 4 août 1980, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Jean Morency, étalagiste pour Simpsons-Sears, époux de dame Jeannette Bourque. Il demeurait 242 Chanoine-Côté. Ville Vanier. Les funérailles auront lieu jeudi, 7 août, à 14h. Départ du funéraire

Lepine-Cloutier Liée 990, 1ère Avenue

à 13h45 pour l'église Notre-Dame de la Recouvrance, et de là au crématorium Lepine-Cloutier Ltee. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Roland Potvin (Claudette), M. et Mme Gilles Wiseman (Lise), ses petits-enfants Martin, Cindy et Otto, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roger Morency (Jeannine Guillemette), M. et Mme André Morency (Emilienne Plante), M. et Mme Jacques Morency (Colette Fournel), M. et Mme Charles Morency (Marguerite Côté), M. et Mme Jean-Paul Morency (Yolande), Mme Claude Morency (Julie), M. et Mme Roger Plamondon (Yolande), M. et Mme Marcel Lafond (Jeannine), M. et Mme Robert Lachance (Colette), M. et Mme Pierre Ferland (Denise), M. et Mme Lucien Bourque (Margot d'Anjou), M. et Mme René Bourque (Clémence Godin), M. et Mme Raoul Bourque (Thérèse Ampleman), M. et Mme Jean-Paul Bourque (Marianne), M. et Mme André Bourque (Jeannine), M. et Mme Roland Bourque (Florence), M. et Mme Raymond Bourque, M. et Mme Loé McClean (Liliane Bourque), Mme Yvonne Lefebvre, Mme Geraldine Verret, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

PAGE (Alice Godin) — A Donnacona, le 4 août 1980, à l'âge de 89 ans et 7 mois, est décédée dame Alice Godin, épouse de feu Telesphore Page. Elle demeurait au Domaine du Souvenir à Donnacona. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 août, à 11h30. Départ du funéraire

Roger Benoit et Fils Lée 324 Notre-Dame, Donnacona

à 11h15, pour l'église St-Jean-Baptiste de Donnacona, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, et belles-filles: M. et Mme Charles Page (Chatherine Germain), M. et Mme Victor Paré (Lucette Godin), M. et Mme Donat Page (Lorraine Robitaille), sa sœur, ses beaux-frères, et belles-sœurs, M. et Mme Patrick Dubuc (Blanche Godin), M. Henri Page, Mme Odilon (Godin), Mme Alderic Godin, Mme Joseph Godin, Mme Olivier Godin, plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines.

RACINE (Henri) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus le 4 août 1980, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Henri Racine, époux de feu dame Yvette Lajeunesse. Il demeurait au 404 rue St-Sauveur Québec. Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 août 1980 à 14h. Départ résidence funéraire

Sylvio Marceau Inc. 270 Marie-de-l'Incarnation

à 13h45 pour l'église St-Joseph et de là au cimetière Jardin du repos. Il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean Racine (Henriette), M. et Mme Alain Raymond (Johanne), M. et Mme Yvon Racine (Ginette); ses petits-enfants: Sonia, Mélanie, Tony et Carl; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Albert Racine, M. et Mme Gérard Racine, M. et Mme Rodolphe Racine, M. et Mme René Racine, Mme Norman Bell, M. et Mme Jean-Guy Beau-champ, M. et Mme Jean-Paul Vézina, M. et Mme Alfred Lajeunesse, M. et Mme Wilfrid Lajeunesse, M. Alfred Verreault, M. Oscar Morin, M. Wellie Allot, M. Rodolphe Tre-lay, Mme Adélard Fortin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

ROY (Yvonne Langlois) — Au foyer de St-Raphaël, le 2 août 1980, à l'âge de 82 ans et 10 mois, est décédée dame Yvonne Langlois épouse de feu Joseph Roy. Elle demeurait à Armagh, comte Bellechasse. Les funérailles auront lieu mardi le 5 août à 19h. Départ du salon funéraire d'Armagh à 18h45 pour l'église d'Armagh et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: M. et Mme Gérard Theberge (Fernand), Mme Robert Roy, M. et Mme Leopold Roy, M. et Mme Julien Roy, M. et Mme Paul-Emile Labrie (Juliette), M. et Mme Lionel Roy (Jacqueline), Mme Gustave Roy ainsi que ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Direction des funérailles: Roy & Rouleau Inc. Armagh, comte Bellechasse.

TESSIER (Marie-Rose Frenette) — A Pont-Rouge, le 3 août 1980, à l'âge de 64 ans est décédée dame Marie-Rose Frenette épouse de M. Gérard Tessier. Elle demeurait au 5 rue Lavale, Pont-Rouge, comte Portneuf. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 août, à 14h. Départ de la résidence funéraire

L. Leclerc & Fils Ltée 247, du Pont ouest Pont-Rouge

à 13h45 pour l'église Ste-Jeanne et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: M. et Mme Michel Ducloux (Claudette), M. et Mme Jean-Guy Tessier (Jocelyne Cantin), M. et Mme Yvon Tessier (Nicole Lesage), ainsi que ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces.

TRIQUET (Brigadier général Paul) — A Québec, le 4 août 1980, à l'âge de 70 ans, est

decédé le Brigadier général Paul Triquet, VC, C St.J. CD, époux de dame Raymonde Trahan. Il demeurait au 846 chemin Ste-Foy, Québec. Des funérailles militaires auront lieu jeudi, le 7 août à 10h. Départ du funéraire

Lepine-Cloutier Liée 300, chemin Ste-Foy

à 10h45 pour la Basilique Notre-Dame de Québec et de là au crématorium Lepine-Cloutier Ltee. Les cendres seront déposées à la chapelle de la Citadelle de Québec. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et sa belle-fille M. et Mme Claude Triquet et (Louise Rousseau), Mme Dougald MacArthur (Yolande) de Toronto, son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Louis Triquet (Marianne Loranger), Mme Eloi Dionne (Marie-Louise), M. et Mme Jean-Marie Jacob (Gabrielle), Mme Thérèse Gauthier Triquet, Mlle Florence, Yvette et Gaëtan Triquet, M. Bernard Triquet, tous de Montréal, M. et Mme Emile Poirier (Jacqueline) de Gatineau, M. et Mme Yves Trahan (Josée Caron), M. et Mme Michel Bolduc (Andrée), M. et Mme Roland Labrie (Marthe), M. et Mme Raymond St-Julien (Michelle), Mlle Gisèle, Renée et Lyse Trahan; ses petits-enfants: Ian, Danielle et Andrew MacArthur de Toronto, Julie, Jean et Pierre Triquet de Québec, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation Général Vanier, our renseignements: 529-3371.

VEZINA (Jeannine Jolin) — A Québec, le 3 août 1980, à l'âge de 52 ans, est décédée Jeannine Jolin, épouse de feu M. Leopold Vézina. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 août, à 10h, en l'église Notre-Dame-Du-Chemin et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Daniel (Johanne Leclerc), Lise (Jocelyne Lessard), sa petite-fille Claudia, sa mère, Mme Marie-Jeanne Jolin, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme André Jolin (Lorraine Breton), M. et Mme Laurent Jolin (Noëlla Bedard), M. et Mme Roger Vézina (Marie-Jeanne Canac-Marquis), M. et Mme Normand Siron (Madeleine Vézina), Mme Veronique Drolet, M. et Mme Roland Gariépy (Monique Vézina). La dépouille n'étant pas exposée, prière de se rendre directement à l'église. La direction a été confiée à la

Coop Funéraire du Plateau 260 des Franciscains Québec

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

LAROCHE (Omer) — Samedi le 9 août 1980, à 19h30 en l'église de Rivière-a-Pierre comte Portneuf, sera chantée une messe anniversaire en mémoire de M. Omer Laroche époux de dame Marguerite Gauvin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

760 FAVEURS OBTENUES

GRANDS remerciements à Sa Sainteté le pape Jean XXIII pour faveurs obtenues avec promesse de publier M.C.

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveurs obtenues, avec promesse de faire publier M.D.

GRAND remerciement au Saint-Esprit pour faveurs obtenus et promesse de publier F.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier B.R.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier J.G.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier A.F.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier N.D.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. S.A.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. S.A.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. S.A.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. S.A.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. S.A.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. S.A.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. S.A.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. S.A.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. S.A.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. S.A.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. S.A.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. S.A.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. S.A.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. S.A.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. S.A.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. S.A.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. S.A.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. S.A.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne



Michel Bouchard à gauche, exhibe fièrement cette photo prise au moment où il remettait son porte-bonheur à un artificier de l'armée canadienne.

Bergeronnes

Pendant 4 ans, ils ont dormi près d'une bombe amorcée

par Denis GAUTHIER
 (collaboration spéciale)

BERGERONNES — Deux citoyens de cette petite municipalité située à 23 kilomètres à l'est de Tadoussac conservent jalousement une petite pièce de métal tordu en pensant qu'ils ont vécu pendant quatre ans avec une bombe amorcée dans leur chambre.

L'aventure de Michel Bouchard et de Lisette Niquet a débuté en juillet 1975 lors d'un voyage de pêche au flétan sur le fleuve, à trois milles de Bergeronnes. Michel Bouchard qui était accompagné de Joseph Gagnon a "attrapé" un objet de métal en forme de calice au bout d'une ligne de 900 pieds. Curieux, notre pêcheur a apporté chez lui cet étrange objet qui est devenu un bibelot pour le couple Bouchard-Niquet jusqu'à ce que les Forces armées canadiennes en prennent possession pour le faire exploser en toute sécurité dans un endroit désert en octobre dernier.

C'est en regardant une émission télévisée sur la radioactivité que les Bouchard ont pris la décision d'écrire au ministère de la Défense nationale pour demander des informations. La missive était accompagnée d'une photographie de l'épave, "cette émission m'a fait penser qu'il y avait peut-être quelque chose de louche en rapport avec cet objet. Mais, je ne m'en faisais pas outre mesure parce qu'il y a quelques années,

lors d'un passage des Forces armées dans la région, j'avais été leur montrer l'épave. On m'avait alors dit qu'on ne connaissait rien de similaire", raconte M. Bouchard.

En recevant la lettre, des fonctionnaires du ministère ont immédiatement téléphoné aux Bouchard pour les informer qu'ils détenaient une bombe. "Ne lui touchez pas, c'est dangereux", se souvient Michel Bouchard. "Ça été une véritable douche froide", déclare-t-il.

Le lendemain, des spécialistes des Forces armées se sont rendus aux Bergeronnes. "Pas avant d'avoir fait une petite enquête auprès de la Sûreté du Québec pour savoir qui je suis", précise le principal intéressé.

Les spécialistes ont pris grand soin à manipuler l'objet, ce qui a surpris Michel, lui qui, au cours des quatre dernières années, y allait sans ménagement. "Ils n'avaient pas l'air trop fier de transporter la bombe dans leur camion blindé. Je leur ai offert de l'amener à Bagotville dans ma Fiesta", explique-t-il un sourire en coin.

Quelques jours plus tard, les Bouchard reçoivent une lettre, du lieutenant Jean-Claude Croteau de la base de Bagotville, qui les informe qu'ils étaient en possession d'une pièce d'artillerie du type PIAT (Projectile Infantry Anty Tank), d'origine britannique

(Suite à la page A2, 4e col.)



C'est au cours d'une excursion de pêche que l'obus chargé de deux livres d'explosif a été tiré du fond du fleuve Saint-Laurent.

Buckingham

Un vent de pudeur à l'hôpital

par Roger BELLEFEUILLE

La moralité et la pudeur sont gravement compromises au centre hospitalier de Buckingham, dans l'Outaouais. A tel point que si une récente directive du conseil d'administration de l'établissement est maintenue, il s'agira d'une victoi-

re pour les "exhibitionnistes, les voyeurs et les vicieux". Rien de moins.

C'est le cri d'alarme que vient de lancer les infirmiers et infirmières de cet hôpital général de 140 lits de soins aigus. Ceux-ci, par la voie de leur porte-parole, M.

Denis Larocque, réclament le droit de refuser de prodiguer des soins aux organes génitaux d'un patient de sexe opposé. Ceci, au nom du respect de "la morale et de la pudeur".

En clair, cela veut dire, pour un infirmier, le droit de s'abstenir

de poser une sonde vésicale à une femme, de procéder au rasage, à une douche vaginale, d'appliquer un suppositoire et "tout autre traitement à ce niveau", selon un communiqué de M. Larocque. Le même "niveau" de soins s'appli-

(Suite à la page A2, 1re col.)

Les rapports de Billy avec la Libye

Carter dit n'avoir rien fait de mal

WASHINGTON (d'après UPI, AFP et AP) — Le président Jimmy Carter a affirmé, hier, au cours d'une conférence de presse exceptionnelle-

ment longue que ni lui-même, ni les membres de son gouvernement, n'avaient violé la loi, ni commis une impropriété dans l'affaire des rap-

ports de son frère Billy avec la Libye.

Il a réaffirmé que son frère Billy n'a eu aucune influence sur les décisions de son gouvernement concernant la Libye et qu'il n'a été mis au courant des \$220,000 versés par ce pays à son frère que le 15 juillet dernier.

"Je suis très inquiet du fait que Billy a reçu des fonds libyens et qu'il puisse leur être ainsi redevable, a dit le président à ce propos. J'en tiendrai compte dans mes relations avec Billy tant que je serai président."

Il a poursuivi en disant qu'il y a quatre ans "le pays avait été durement secoué par une administration qui avait trahi la confiance" des Américains. A présent, a-t-il ajouté en substance, les questions posées à l'administration reçoivent des réponses et "lorsqu'elles me sont personnellement adressées, j'y réponds personnellement".

Le président a ensuite repris pour les millions de téléspectateurs américains l'essentiel du document de 90 pages envoyé au Sénat hier concernant l'affaire Billy Carter, préparé pour la commission d'enquête sénatoriale et dont la Maison-Blanche a publié une petite partie de 18 pages.

Les 18 pages publiées par la Maison-Blanche sont le préambule du rapport que le Sénat a demandé au président Carter sur l'ensemble des relations entre la Maison-Blanche et Billy Carter au sujet de la Libye. Le reste du rapport comprend des déclarations de MM. Zbigniew Brzezinski et Lloyd Cutler, deux proches conseillers du président.

D'autre part, le président Carter a joint à cette déclaration des notes personnelles prises au cours des derniers mois concernant Billy. Elles font apparaître que le président Carter a essayé, en vain, de dissuader son frère d'entreprendre un second voyage en Libye, effectué en août 1979.

Une note dictée par le président Carter en février 1979 à sa secrétaire le montre clairement. Il avait téléphoné à Billy, alors hospitalisé en Californie pour y suivre une cure de désintoxication et a noté le soir: "J'ai encouragé Sybil (épouse de Billy Carter) et Randy (conseiller de Billy) à essayer de décourager Billy de faire un autre voyage en Libye".

Dans une lettre à Billy Carter, en date du 3 avril 1979, Jimmy Carter déclarait que ce voyage en Libye "nous créerait de sérieux problèmes en raison des menaces (des Libyens) contre le président Sadate et parce qu'ils se battent en Ouganda pour Idi Amin".

Dans une autre note, le 28 juin 1980, le président Carter indiquait: "J'ai discuté avec Billy à propos de l'aide qu'il apporte à la Libye et son refus de s'enregistrer comme agent de l'étranger". A ce propos, le président Carter affirme dans son rapport à la commission sénatoriale que ni lui-même, ni son entourage, n'ont à aucun moment cherché à intervenir

dans le processus judiciaire qui risquait d'entraîner des poursuites contre Billy Carter, pour avoir négligé

(Suite à la page A2, 4e col.)

\$4 millions pour vous faire dire OUI ou NON

par J.-Jacques SAMSON

Le Parti libéral du Québec a versé \$1 million de dollars dans la caisse du comité Les Québécois pour le NON pour financer la campagne des troupes de M. Claude Ryan, au référendum du 20 mai dernier.

Selon le rapport soumis hier par le directeur général du financement des partis politiques, Me Pierre-Olivier Boucher, le PLQ a en effet effectué un transfert de \$987,754 dans le compte du comité du NON, soit 47,94 pour 100 des revenus du fonds du référendum de ce comité.

Le Parti québécois pour sa part a soustrit \$683,000 au Regroupement national pour le OUI, ce qui représente 33,33 pour 100 des revenus totaux déclarés par l'agent officiel de ce comité.

Le Parti libéral a par contre reçu pour \$221,563 du comité du NON pour des services divers ou des remboursements de frais de voyage de ses membres durant la campagne contre \$9,003,04 au Parti québécois, dans les mêmes colonnes.

Me Boucher a aussi indiqué en conférence de presse que des poursuites seraient intentées devant les tribunaux au cours du mois d'août dans quatre cas de plaintes qui lui ont été adressées pour des infractions à la loi sur le financement de partis politiques. Il s'agit de manquements aux normes édictées sur l'identification des messages publicitaires et d'écartés du canal réglementaire que constitue l'agent officiel des comités politiques pour la mise en circulation de matériel publicitaire.

Me Boucher a ajouté que 28 dossiers avaient été ouverts à la suite de plaintes reçues mais que 52 étaient déjà fermés dont le volumeux sur l'opération publicitaire du gouvernement fédéral au Québec pendant la campagne référendaire.

Le directeur général du finance-

(Suite à la page A2, 1re col.)

Points de démerite: le système fonctionne encore mal

MONTREAL (PC) — Le système de points de démerite mis sur pied au Québec au début de la décennie ne fonctionne toujours pas de façon efficace.

Des dizaines de milliers d'automobilistes trouvés coupables en vertu du code pénal continuent en effet de circuler sur les routes en sachant que s'ils sont interceptés par la police, ils ne risquent qu'une amende de \$200 pour avoir conduit pendant la suspension de leur permis.

Les conducteurs reconnus coupables d'une infraction criminelle — ébriété au volant, conduite dangereuse, etc. — peuvent pour leur part obtenir une recommandation du tribunal pour conduire cinq jours par semaine s'ils peuvent prouver que leur voiture est indispensable à leur travail.

Selon un fonctionnaire québécois, le système de points de démerite ne peut fonctionner du fait que le ministère de la Justice n'a pas créé un mécanisme permettant de prendre

(Suite à la page A2, 4e col.)

Une entrée remarquée de l'ambassadeur

ALMONTE (d'après CP) — L'ambassadeur du Mexique au Canada a fait une entrée remarquée lors de l'inauguration des fêtes marquant le centenaire de la petite ville d'Almonte, à 45 kilomètres au sud-ouest d'Ottawa, en fin de semaine.

La voiture à traction animale qu'occupait l'ambassadeur Augustin Barrios Gomez, en compagnie de sa femme et de quatre autres personnes, s'est brisée au sommet d'une côte, a dévalé la pente à reculons puis a projeté ses occupants dans un fossé rempli d'eau.

Après avoir été traité pour des blessures mineures à l'hôpital local, Gomez a revêtu des vêtements propres et retourné à ses devoirs.

Almonte doit son nom à un général mexicain.

mardi

Procès des otages en Iran?

Une commission serait créée, dès la prochaine session du Majlis (Parlement) en Iran, pour préparer le procès des 52 otages américains. Ce raidissement de Téhéran fait suite à l'affaire des étudiants détenus aux Etats-Unis. page D-1

Bologne: les Italiens protestent

Des millions d'Italiens ont débrayé et des dizaines de milliers d'autres ont envahi les rues dans toute l'Italie, hier, pour protester contre l'explosion à la gare de Bologne. page A-3

C'est l'impasse dans les papeteries

Rien ne va plus entre la CSN et les papeteries québécoises en grève depuis un mois. Les négociations ont été rompues, la semaine dernière, et aucune rencontre n'est prévue pour l'instant. page A-3

Wills: 3e gérant noir du baseball majeur

Les Mariners de Seattle de la Ligue américaine de baseball ont congédié hier leur gérant Darrel Johnson pour le remplacer par Maury Wills, le meilleur voleur de buts de l'histoire des Dodgers de Los Angeles avec 490. Wills, qui attendait un tel poste bien avant hier, devient le troisième gérant noir du baseball majeur. page C-3



Maury WILLS

sommaire

- Annonces classées D-2 à D-14
- Arts et spectacles B-6 et B-7
- Bandes dessinées D-14
- Bridge D-12
- Carrières et professions C-7
- Consommation A-9
- Décès D-15
- Economie-finance B-2 à B-5
- Feuilleton D-4
- Horoscope D-8
- Information régionale A-4 et A-5
- Mot mystère D-2
- Mots croisés D-10
- Où aller à Québec B-7
- Page documentaire A-7
- Patron D-13
- Sport C-1 à C-5
- Télévision D-15 et B-6

météo

Ensoleillé et ennuagement en fin d'après-midi suivi d'une possibilité d'averses ou d'orages en soirée. Maximum 18 à 28. Demain: ciel variable et possibilité d'averses. détails, page D-2

Un vent de...

(Suite de la première page)
 que à l'infirmière auxiliaire pour ce qui est d'un patient mâle.

Ces effectifs de nursing sont en outre que leur point de vue, quant à "l'intimité reliée aux organes génitaux", est partagé par une bonne partie de la population selon un sondage "valable" auprès de 1.750 personnes.

Même les corps policiers, de poursuivre le communiqué, sont appelés à intervenir dans des cas d'obsécité qui, à toutes fins utiles, le sont à un degré moindre que le fait pour un infirmier ou une infirmière auxiliaire de tenir "le pénis d'un patient en érection".

Une tempête...

Selon un porte-parole du personnel cadre de l'établissement, qui a tenu à garder l'anonymat, il

s'agit là d'une tempête dans un verre d'eau.

Selon la tradition, les infirmiers s'occupaient des patients de sexe masculin et les infirmières des patientes pour ce type de soin. Or, les effectifs "mâles" en nursing étant moins nombreux que ceux de l'autre sexe, cette tradition serait devenue de plus en plus difficile à maintenir. D'où une directive des autorités de l'hôpital obligeant le personnel de nursing à prodiguer leurs soins aux zones génitales indépendamment du sexe du patient. Selon le même porte-parole, il s'agit là d'une fonction de base dans la définition des tâches de l'auxiliaire en nursing. En outre, d'ajouter cette personne, les patients, d'un sexe ou d'un autre, font rarement objection à cet égard.

Le directeur des communications à la Corporation profession-

nelle des infirmières et infirmiers du Québec, M. Luc Héru, a fait savoir au SOLEIL que cet organisme, ayant pour principal mandat d'assurer la protection du public, n'a été saisi d'aucune plainte de cette nature jusqu'ici en provenance des membres de l'hôpital de Buckingham.

Et si les médecins, particulièrement les gynécologues et obstétriciens, pris d'un tel accès soudain de "pudeur" décidaient à leur tour d'emboîter le pas?

Le communiqué ne dit pas cependant s'il s'agit là d'un tremplin de la part de ces effectifs syndiqués pour obtenir une augmentation du nombre de postes ou de placer l'administration de l'hôpital dans l'obligation d'effectuer des rappels de personnel de nursing lorsqu'il y a objection de conscience ou présomption d'atteinte aux sentiments de pudeur de l'infirmier ou de l'infirmière.

Carter dit...

(Suite de la première page)

gé de s'enregistrer officiellement comme représentant des intérêts étrangers aux États-Unis.

Le président Carter a déclaré d'autre part:

— Qu'il n'était pas au courant du premier voyage de Billy Carter en Libye jusqu'au moment de l'arrivée de son frère à Tripoli, en septembre 1978.

— Que les déclarations de Billy Carter à son retour ont reçu une large publicité. "J'ai publiquement désapprouvé certains de ces commentaires moi-même", a rappelé le président.

— Que la seule fois où le gouvernement américain a utilisé les services de Billy Carter concernait la prise d'otages américains à Téhéran. Comme on lui demandait, pendant la conférence de presse, s'il était appro-

prié que son épouse, Mme Rosalynn Carter, ait suggéré de demander l'aide de Billy pour faciliter une intervention libyenne en faveur des otages américains de Téhéran, le président a répondu: "C'est moi qui prends les décisions, pas ma femme, ni M. Brzezinski, ni personne d'autre".

Au cours de cette conférence de presse radiotélévisée à l'échelle nationale et destinée à répondre aux questions concernant "l'affaire" Billy Carter, le chef de la Maison-Blanche a pris la défense de son frère en déclarant: "Il a encore des droits légaux et constitutionnels". Il a néanmoins ajouté que son frère devait être puni s'il avait commis une illégalité. Si dans l'avenir, il apparaissait que Billy Carter engage de nouvelles relations avec la Libye, le

président romprait avec lui.

Pour prévenir toute nouvelle situation de cette nature, le président a indiqué qu'il avait demandé à ses avocats d'élaborer un projet aux termes duquel il sera interdit à tout haut fonctionnaire de l'administration de traiter avec un quelconque membre de la famille du chef de l'exécutif dans des circonstances qui pourraient par la suite laisser supposer une "incorrection" avait été commise.

Convention

Par ailleurs, le président Jimmy Carter a réaffirmé qu'il ne libérerait pas de leur obligation de voter pour lui les délégués élus sur son nom durant les primaires, lors de la convention nationale démocrate qui s'ouvrira lundi prochain à New York.

Le terme de "convention ouverte" forgé par son concurrent démocrate Edward Kennedy pour désigner une convention où les délégués retrouveraient leur liberté de vote est une "grosnière déformation", a dit M. Carter.

\$4 millions pour...

(Suite de la première page)

ment des partis politiques a expliqué qu'il ne s'est pas tourné vers un tribunal d'appel après avoir été débouté dans ses tentatives pour freiner la diffusion de la publicité fédérale parce que la loi actuelle a ses limites et que le jugement rendu était bien fondé compte tenu des différents paliers prévus par le régime constitutionnel actuel.

Me Boucher a pour le moment refusé d'identifier qui serait visé par les plaintes qu'il déposera à la mi-août et s'il s'agissait dans les quatre cas de tenants de la même option.

Des stratégies différentes

Le financement des deux comités diffère sur plusieurs aspects. Le Regroupement national pour

le OUI a reçu 128.925 contributions de citoyens, totalisant \$305.118 pour une moyenne de \$2,37.

Les Québécois pour le NON n'ont émis que 208 reçus pour des contributions totalisant cependant \$11.573 ou une moyenne de \$55,64.

Les deux comités ont toutefois dépensé sensiblement les mêmes sommes: le NON \$2.060.455 et le OUI \$2.047.834. La loi permettait d'engager des fonds pour un maximum de \$2.122.257, de chaque côté.

Le comité du NON qui s'est targué à de multiples reprises durant la campagne référendaire de ne pas se livrer à une opération publicitaire comme M. Ryan le reprochait à ses adversaires, a néanmoins investi \$1.100.216 à ce chapitre comparativement à \$799.485 pour le Regroupement national pour le OUI.

Le comité du OUI a par contre affecté \$540.770 aux fournitures de

bureau, papeterie et timbres contre \$180.166 pour le comité du NON.

L'équipe de M. Ryan qui a sillonné le ciel du Québec en tous sens a dépensé \$194.916 en frais de voyage et de repas comparativement à \$81.531 du côté du OUI.

Des rapports discrets

Les rapports financiers soumis par les deux agents officiels des comités parapluies sont très pauvres en révélations suaves comme en contiennent généralement les rapports de financement des partis politiques.

On relève seulement au comité du NON un remboursement de frais de voyage de \$921 à Voyages Genest Inc., agence dirigée par l'animateur Emile Genest qui s'est dévoué à la cause du NON et de \$885,66 à M. Daniel Johnson, candidat éventuel du PLQ et frère du ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson. Des remboursements de frais de voyage ont aussi été accordés à M. Michel Le Moignan, chef de l'Union nationale au même titre qu'à des députés libéraux mais le nom de M. Camil Samson n'apparaît pas dans le "grand livre".

De nombreux frais de voyage peuvent par contre être inscrits sous la ligne plus générale de Parti libéral du Québec.

Le comité pour le OUI a fait preuve de la même sobriété: une somme de \$8.438 est inscrite comme "allocations de personnes bénévoles". Des noms de personnalités bien en vue durant la campagne référendaire comme MM. Rodrigue Biron ou Jean-Paul L'Allier sont absents des listes de "fournisseurs".

Pendant 4 ans, ils...

(Suite de la première page)

construite à la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

La pièce avait un rayon d'action de 300 verges. Elle était composée de 2 livres d'explosifs. Après l'avoir fait exploser, les spécialistes ont déterminé qu'elle était aussi efficace que le jour de sa fabrication.

Un drôle de feeling

"Quand on apprend une telle nouvelle, on est un peu nerveux, mais on n'a pas le temps de réaliser ce qui s'est passé. Ça fait bizarre; on se revoit faire très lentement les gestes qu'on a déjà faits, mais là, on sait que l'objet est une bombe. Je me revois en train de la gratter avec un couteau. C'est un drôle de feeling", explique Michel, "si cette bombe avait explosé dans la maison, sans doute jamais personne n'aurait su ce qui s'était passé".

Lorsque des représentants des Forces armées sont venus chercher l'objet, Michel Bouchard a

demandé un dédommagement parce qu'il était attaché à son épave. On lui a alors répondu que son dédommagement aurait pu être fatal.

Aujourd'hui, les Bouchard pensent encore à toute cette affaire. "On se dit qu'on a été chanceux, la mort a couché avec nous autres pendant quatre ans, mais elle n'a pas voulu de nous".

Depuis lors, le couple est souvent sollicité pour faire le récit de cette histoire qui tient un peu de l'irréel. Ils ont conservé tous les documents, toutes les photographies et un petit morceau de métal, à peine gros comme une pièce de \$0,25 que les artificiers de l'armée ont récupéré après l'explosion.

"Jamais plus je ne rapporterai à la maison des objets non identifiés", jure M. Bouchard.

Une noyade sur la Rive-Sud

Points de...

(Suite de la première page)

note de toutes les infractions reçues. En plus, de nombreux corps policiers régionaux "donnent une chance" aux contrevenants pris en défaut et les données du ministère sont fausses et souvent indéchiffrables. Quant aux suspensions de permis, on en compte des dizaines de milliers chaque année, mais très peu de surveillance s'exerce sur les fautifs durant la durée de la suspension.

Selon le quotidien La Presse, le gouvernement du Québec songe actuellement à mettre de l'avant une nouvelle formule, afin de mettre fin au fiasco actuel. Le système actuel serait si encombré que les données déjà colligées seraient tout simplement irrécupérables.

L'onde a fait une victime, hier soir, dans la municipalité de Saint-Romuald, sur la Rive-Sud de Québec.

La noyade s'est produite vers 11h30, quand un homme d'une trentaine d'années marchant en compagnie d'un ami est tombé d'un quai attendant à l'usine de filtration de la municipalité sur la rue Commerciale.

Emporté par le courant du fleuve, l'homme n'a pu être repêché des eaux par les gens qui se trouvaient sur le quai à ce moment. Le corps de la victime a été retrouvé non loin de là deux heures plus tard par des plongeurs de la Sûreté du Québec.

La sûreté municipale de Saint-Romuald ignorait, en début de nuit, les causes exactes de cette tragédie.

Mort du héros Paul Triquet

MONTREAL (PC) — Le seul membre du Royal 22e Régiment à recevoir de son vivant la Victoria Cross, le brigadier Paul Triquet, est décédé hier à Loretteville, à l'âge de 70 ans.

Né à Cabano, M. Triquet s'est engagé dans l'armée quand il avait 17 ans. A 33 ans, il était capitaine et était décoré de la plus prestigieuse médaille britannique pour sa bravoure à l'issue de la bataille de Casa Berardi, en décembre 1943. A la tête de 81 hommes, il mena l'attaque de cette petite ville d'Italie et, malgré la forte résistance des Allemands et

la perte de 67 hommes, sa compagnie réussit à s'emparer de la ville et à s'y maintenir jusqu'à l'arrivée de renforts, le lendemain.

Promu au grade de major durant la bataille, Paul Triquet vit ses rangs se dégarnir jusqu'à ce qu'il ne puisse plus compter que sur neuf hommes au bout de cinq jours. Lui-même ne fut pas blessé.

Deux membres du Royal 22e ont reçu la Victoria Cross pendant la Grande Guerre, mais à titre posthume.

En 1945, le héros devenait lieutenant-colonel et prenait le commandement du camp de Farnham. L'année suivante, M. Triquet était nommé commandant adjoint de l'école nationale d'infanterie, au camp de Borden, en Ontario.

M. Triquet quitta l'armée en 1947 et travailla pour la filiale québécoise de la compagnie de bois MacMillan Sales Ltd. Demeurant dans les rangs de la milice, en qualité de commandant du Regiment de Lévis, il devint brigadier en 1956.

En 1959, il fut choisi comme aide de camp honoraire du gouverneur général Georges Vanier.

A sa retraite en 1969, il alla passer la plus grande partie de son temps en Floride et revint au Québec il y a un mois pour faire soigner une maladie rénale.

Des funérailles militaires doivent avoir lieu jeudi à Québec, en présence de nombreux membres du Royal 22e et d'autres régiments.



Le brigadier-général Paul Triquet

SURPLUS RIVE-SUD INC.
LIQUIDE 839-7535
 pour son compte et celui d'autres parties
AUJOURD'HUI LE 5 AOUT A COMPTER DE 9H
AMEUBLEMENTS ET
COMPTOIRS DU MAGASIN
"LA SALLE"
405, Soumande, Ville-Vanier

1 lot en bois avec tablettes de verre — 1 lot en métal servant pour accommodation et épicerie — Paniers destinés aux clients — Tablettes murales — Supports sur pied 36" et supports en T — Tablettes "mécano" 24" et 16" — Supports en bois et plastique — Numéros de toutes sortes et grandeurs — Enveloppes de toutes grandeurs et rouleaux de caisse — Congélateur usagé 14 pi. cu. — Armoire à lait usagée — Lampes de table — 50% de rabais — Montres Timex - 50% de rabais — Sacs à main - 50% de rabais

Matelas et sommier-caisse "Grand Prix" 39" 1 ens. sur place \$109.95 l'ens.

Matelas seulement: \$73.95 — Ensemble "Grand Prix" 54": \$139.95 — Matelas seulement: \$94.95 — Fermo Pédic 60": \$205.95 l'ensemble — Matelas seulement: \$128.95 — Fermo Pédic 54": \$164.95 — Matelas 54" seulement: \$108.95 — Fermo Pédic 39": \$151.95 — Matelas seulement: \$97.95 — Machine à aligner John Beam pour automobiles et véhicules commerciaux — Bouilloire 25 H.D.

Tous ces articles sont sur place au 405, Soumande, Ville-Vanier

à prix très spécial

LES MANTEAUX DUVET

MATELASSÉS \$99.95

le duvet est le plus chaud et le plus léger des isolants. Il est fait de plumes de canards et d'oies permettant de garder l'air chaud à l'intérieur et d'isoler l'air froid.

manteaux à capuchon détachable, poches plaquées devant, surpiqûres, ceintures, fermeture glissière simple ou sous patte terre, marine, acier, brun 8 à 16 exclusifs à Simons

la maison
SIMONS
 deux magasins: place de l'hôtel de ville / place Ste-Foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

La Quotidienne
(Tirage de lundi)
4-8-3
 Informations: 643-8990

le mot du jour

Autosatisfaction

"Used cars" ne se traduit pas par "autos usagées" et encore moins par "chars usagés". Ce sont des voitures d'occasion. Dans certains cas, la traduction "autos usées" pourrait très bien convenir.

Pierre BELLEAU

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)
 647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30
 Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION
 647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.

Une commune agricole autogérée à Saint-Epiphanie

par Réal LABERGE

SAINT-ÉPIPHANIE — D'une commune vivante d'abord du théâtre, on est venu progressivement à s'intéresser à la vie agricole ambiante du milieu, puis à des tentatives de culture maraîchère, pour en venir depuis l'année dernière à une véritable entreprise mi-compagnie, mi-coopérative, de production en serres des plants de fleurs et de légumes.

C'est l'expérience de vie de groupe et de retour à la terre que poursuivent depuis huit ans une dizaine de jeunes hommes et de jeunes filles d'âge moyen de 28 ans dans le rang A, de Saint-Epiphanie, à une quinzaine de milles au nord-est de Rivière-du-Loup.

Du groupe, cinq membres sont actionnaires, à raison de 20 pour 100 chacun, du capital-actions des "Entreprises agricoles de la Plaine Inc.", une compagnie formée l'année dernière pour opérer et administrer "Les Serres de la Plaine Inc.". Les autres membres de l'entreprise à caractère communautaire y trouvent le gîte, le couvert et un emploi permanent ou saisonnier.

des roches sur les terres des agriculteurs des environs, qui en retour ont accepté de passer la herse dans les champs acquis par la commune", a-t-on notamment souligné au SOLEIL. Puis, l'un des membres du groupe communautaire, Pierre Landry, a commencé à embaucher les autres à des travaux agricoles.

Entreprise dûment incorporée

Mais depuis l'année dernière, étant donné le développement important qu'a connu l'initiative, on s'est incorporé en compagnie. Pierre Landry, qui vient du Lac-Saint-Jean, en est le vice-président. La présidence a été confiée à Robert Legault, le fils d'un professeur de français du cours "de langue" dispensé à Trois-Pistoles par l'université Western. C'est un franco-ontarien qui en est le secrétaire-trésorier. Marc Corbeil est une sericultrice, Lise d'Auteuil, est la cinquième actionnaire.

On se propose d'émettre prochainement des actions privilégiées, pour ouvrir l'entreprise à tous ceux qui

voudront participer à ses activités et à son expansion.

Le secrétaire-exécutif, Jean-Pierre Deschênes, a insisté sur la participation du groupe communautaire et de ses membres aux associations professionnelles et aux organismes socio-économiques de la région.

Réussites

Ce porte-parole a également fait mention au SOLEIL de "réussites" dont on est particulièrement fier, cette année.

Entre autres, de celle de la stimulation artificielle de brebis, qui ont donné naissance à deux portées d'agneaux, au cours de la dernière année, soit en novembre et en avril.

Et aussi, du chauffage des serres au bois, ce qui a permis à l'entreprise d'économiser de 50 à 75 pour 100 sur le coût de l'énergie.

Incidentement, on a remarqué que l'entreprise communautaire agissait comme concessionnaire des fournitures à combustion lente opérant dans la région sous la raison sociale des "Chauffages écologiques de l'Est".

Les serres

Au domaine de la culture en serres, qui constitue présentement l'activité principale de l'entreprise communautaire, l'apprentissage s'est fait graduellement au cours des années.

C'est en 1973 que le groupe actuel a projeté de bâtir une première serre, qui a été construite l'année suivante. Trois ans plus tard, en 1977, on en a construit une seconde. Et cette année, l'entreprise a triplé la surface existante par l'érection de deux nouvelles serres d'une superficie de 3.600 pieds carrés chacune.

Dans ces conditions, selon des prévisions de moyen terme, l'entreprise compte produire l'équivalent d'un demi-acre de tomates de serres. On tentera également de développer la production des tomates dites annuelles, si le marché s'avère intéressant, cette année.

Pour la bonne marche de ces

travaux, de la production et des projets de développement, ce sont les cinq actionnaires de la compagnie qui veillent eux-mêmes à tout, ce qui permet une gestion suivie et efficace, a-t-on insisté.

Quant à l'écoulement des produits des serres, ça se fait principalement au centre commercial de Rivière-du-Loup, ou sur l'emplacement même des serres, au rang A, de Saint-Epiphanie.

en bref

Information forêt

RIMOUSKI — Le Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent projette de diffuser de l'information dans le cadre d'une série de 35 émissions télévisées qui traiteront du potentiel de la ressource forestière dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Cette série s'intitulera "Gens et Ressources" et sera diffusée à compter du 31 août aux antennes de CFER-TV de Rimouski, CHAU-TV de Carleton et CKRT-TV de Rivière-du-Loup. Ces émissions ont été conçues par des spécialistes en communication et réalisées avec l'effectif humain et technique de CFER.

Logements personnes âgées

SAYABEC — Les Habitations Keable Inc. de Sayabec recevront une subvention annuelle de \$35.792,68 qui permettra de réduire de \$198,64 par mois le coût de chacun des 15 logements que l'organisme à but non lucratif projette de construire à l'intention des personnes âgées du milieu. Cette aide a été accordée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Un HLM à la place du presbytère

SAINT-FERDINAND — À l'issue d'une réunion de consultation, il est ressorti que la majorité des paroissiens de Saint-Ferdinand d'Halifax, dans la circonscription de Frontenac, semblent favorables au projet de démolition du presbytère situé sur les bords du lac William en vue de l'utilisation du terrain pour la construction d'un centre d'accueil de 15 logements

pour personnes âgées. Le cure occuperait un logis dans le HLM. La rénovation du presbytère serait trop coûteuse.

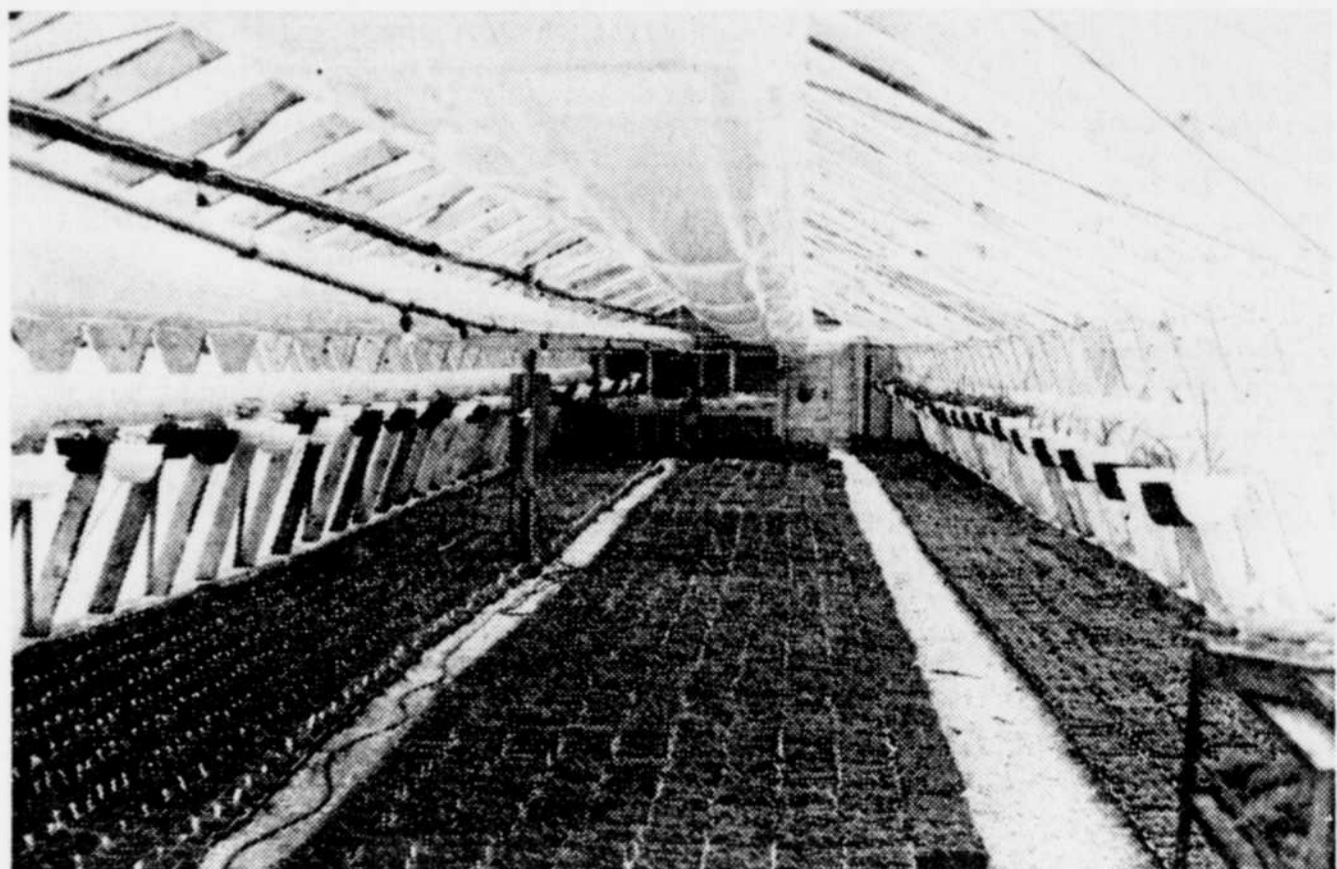
Équipement de loisirs

SAINT-CHARLES — Le comité intermunicipal des loisirs de Saint-Charles de Bellechasse recevra une subvention de \$73.431 dans le cadre du programme OSE pour réaliser un projet de parc récréatif. La municipalité de Saint-Raymond touchera pour sa part \$72.951 pour l'aménagement de sentiers d'interprétation de la nature.



Une escale heureuse

Le marin Roland Ouellet, à gauche, de L'Isle Verte qui doit bientôt repartir sur un navire de la Canada Steamship Line a découvert un prix de \$10.000 dans un billet de Loto Soleil qu'il s'est procuré en mettant pied à terre dans un kiosque à journaux de Rivière-du-Loup tenu par M. Réjean Simard, à droite.



D'une superficie de 3.600 pieds carrés et chauffée au bois, cette serre construite cette année a coûté \$17.000.

Fleurs et légumes en serres

Cette commune agricole "autogérée" exploitera cette année plus de 15.000 pieds carrés de culture en serres, avec une production de 750.000 plants de fleurs et de légumes, de 16.000 livres de tomates, en plus de l'élevage du mouton et de la culture du foin et du grain.

L'affaire remonte à 1972. On faisait du théâtre et on vivait en commune, au rang de la Plaine, dans la municipalité de L'Isle-Verte. C'est un nom, celui de "la Plaine", qu'on n'a pas voulu oublier et qu'on a conservé dans la raison sociale de l'entreprise agricole actuelle.

De vivre avec les gens du coin, dont la préoccupation principale et pratiquement unique tournait autour de l'agriculture et de l'artisanat, le groupe communautaire n'a pu s'empêcher d'y manifester un intérêt croissant, puis décisif.

Une coopérative a été mise sur pied sous le nom de "La coop d'artisanat de Rivière-du-Loup et des environs". Mais les membres de la commune ont délaissé cette entreprise en 1975, qui a été continuée par d'autres sociétés et poursuit présentement ses opérations à Rivière-du-Loup.

Entre-temps, par contre, l'initiation à l'agriculture s'est poursuivie au sein du groupe. Manquant de machinerie au début, on a ramassé

Corvée beauceronne efficace

par Paul-Henri DROUIN

FRAMPTON — Une fois de plus, la "corvée", une tradition typique chez les Beauceurs, aura permis de construire un stade couvert à Frampton, dans la circonscription de Beauce-Nord.

Ce futur immeuble une fois complet sera évalué à quelque \$300.000, a déclaré hier au SOLEIL, M. Michel Byrns, du comité qui a la responsabilité de mener à terme le projet de construction d'un stade couvert à Frampton.

"Cet exemple de dévouement et de solidarité d'un grand nombre de citoyens de Frampton, ajouta M. Byrns, permettra à la population du secteur de pouvoir pratiquer leur sport favori en saison hivernale dans un endroit très bien aménagé qui sera relié à une bâtisse existante appartenant à la municipalité de Frampton, et utilisée par plusieurs organismes comme lieu de réunion, salle de cours et autres activités socio-culturelles".

Pour la construction de ce nouvel immeuble d'une superficie totale de 24.200 pieds carrés, c'est par équipes de 40 à 60 hommes que le travail en soirée et les jours de congé s'est effectué bénévolement pour mettre sur pied la structure métallique du stade "ce qui dépasse un peu la réalité en 1980, si l'on calcule qu'à date on a enregistré

plus de 6.000 heures de bénévolat", a déclaré Michel Byrns.

Les travaux progressent rapidement et tout laisse prévoir que ce nouveau centre sportif sera en opération dès le début de décembre prochain.

Aide financière

La réalisation de ce futur centre sportif à Frampton, est le résultat d'une souscription parmi la population de cette localité rurale qui a rapporté à date le montant de \$75.000 et une subvention de \$50.000 du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, ainsi que d'un montant de \$8.000 dans le cadre d'un programme d'aide aux municipalités par le gouvernement du Québec.

De plus, a-t-on appris, on effectuera un emprunt de \$140.000 remboursable sur une période de 20 ans et pour aider au financement de ce projet la municipalité de Frampton verserait annuellement de \$20.000 à \$25.000.

Il s'agit d'une bâtisse en acier don la soumis-

sion d'achat des matériaux a été accordée à la firme les "Bâtisseurs d'acier Hercule" de Ville Sainte-Marie de

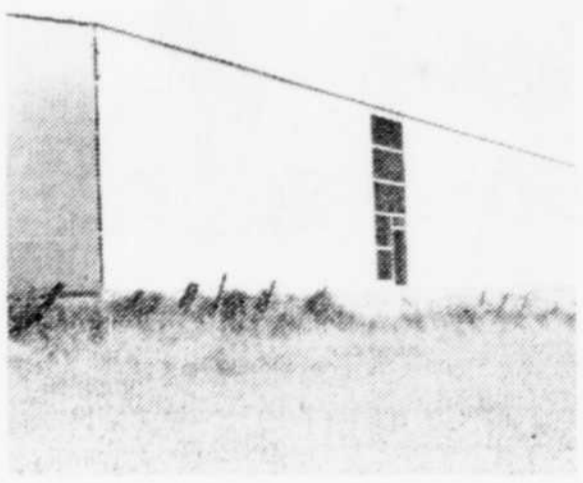
Beauce, pour la somme de \$123.500.

Utilisation

En plus de servir à la pratique de notre sport national le hockey, ce centre sportif servira à d'autres activités telles que: le patinage artistique, le ballon-bâle, le patinage libre, le hockey-bottine, etc.

En période estivale, on prévoit utiliser ce centre sportif à la pratique du tennis, le volley-ball, le patin à roulettes ou autres sports pouvant se pratiquer à l'intérieur lorsque la température ne le permet pas à l'extérieur.

"On le voulait ce stade couvert, a déclaré Michel Byrns, et c'est pourquoi la population de Frampton a bien répondu à la souscription et à la traditionnelle corvée."



Le résultat de la corvée

Pensée du jour
"Les sots sont en majorité depuis Adam"
(C. Delavigne)
RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

RENOVATEUR DE BAINOIRES ENR.
LAVABOS - TOILETTES
RÉEMBALLAGE
À DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPÉTITIF
ESTIMATION GRATUITE
Charles Couture
(418) 524-5391

À Québec

On a l'air de dire Bonjour!

Maintenant à Québec
boutique marie hélène

Quand on s'habille par goût...
Prêt-à-porter - Couturiers

Offre spéciale d'ouverture

Certificat cadeau de \$200 avec tout achat d'un manteau ou d'un ensemble en "ultrasuède".

Place Ste-Foy, 653-9297
Plan mise de côté
Cartes de crédit acceptées

VENTE DE FEU

TOUT EST REDUIT

IL FAUT TOUT VENDRE

NOTRE VENTE SE POURSUIT

LOT DE TETES DE LIT, MATELAS, SOMMIERS, COMMODES, BUREAUX DE CHAMBRE, MOBILIERS DE CHAMBRE, DE CUISINE, DE SALON, BAHUTS, BIBLIOTHEQUES

"À SACRIFIER"

DE NOMBREUX APPAREILS ELECTRIQUES VENDUS A DES PRIX

"ENFLAMMES"

QUANTITE LIMITEE, TOUTE VENTE FINALE - LIVRAISON IMMEDIATE

HENRI TURCOÏTE
42 ANS AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS

CHARGEX
VISA

FERME LE SAMEDI PENDANT L'ETE

330, RUE DE LA COURONNE, QUÉBEC. TEL.: 529-3365



Le Soleil: Jean Vallières

Originaire de Québec, Mgr Michel Gagnon a été nommé évêque de Djibouti, en Afrique.

Mgr Michel Gagnon veut placer l'Évangile à la portée des gens

par Jean MARTEL

Nommé évêque de Djibouti, en Afrique, Mgr Michel Gagnon de Québec croit que l'Église a fait beaucoup pour les gens, mais qu'elle ne s'est pas habituée à travailler avec eux. C'est d'ailleurs avec cette préoccupation en tête qu'il quitte demain, sa ville natale pour rejoindre la république de Djibouti.

A cela, il ajoute une autre préoccupation: le problème des réfugiés. Il y aurait à Djibouti environ 35.000 réfugiés: des Érythréens, des Éthiopiens, des Somaliens. Mgr Gagnon veut s'occuper d'eux, bien qu'il ne sache pas encore quelle forme prendra l'aide à leur apporter.

Originaire de Québec, plus particulièrement du quartier Saint-Roch, Mgr Gagnon a été sacré évêque par Jean-Paul II le 4 mai dernier à l'occasion de la tournée du pape en Afrique. Mgr Gagnon, qui est membre de la société des Pères Blancs, était au Yémen du Nord avant sa nomination.

Il était à Québec depuis quelques

semaines, et c'est chez ses parents, M. et Mme Gérard Gagnon, que nous l'avons rencontré.

"Djibouti, dit-il, est un petit pays de 300.000 habitants, situé à l'entrée de la mer Rouge. On compte en plus environ 10.000 étrangers, dont un bon nombre de Français. La France d'ailleurs y maintient une base militaire. Les catholiques originaires du pays sont au nombre de 500. Les autres sont presque tous musulmans."

Fait à signaler, c'est le gouvernement de Djibouti qui a demandé à Rome de nommer un évêque. Toutefois, les autorités politiques voulaient que cet évêque soit de langue française, mais non pas de nationalité française. C'est ainsi que le père Michel Gagnon, qui avait approfondi l'islam et le Coran, a été désigné pour occuper le siège épiscopal de Djibouti.

Rencontre avec l'islam

Mgr Gagnon constate que le catholicisme a fait peu de convertis

parmi les disciples de Mahomet. Toutefois, il rappelle que les Pères Blancs ont toujours gardé — et cela depuis leurs origines — cette volonté de rencontrer l'islam, la religion des musulmans.

Lui-même, après avoir fait ses études au petit séminaire de Québec et son noviciat chez les Pères Blancs à Montréal, a poursuivi ses études théologiques à Carthage, en Tunisie. Ensuite il est resté deux ans à Tunis pour étudier l'arabe. Puis il a gagné l'Algérie, plus particulièrement le Sahara où il a travaillé comme missionnaire pendant 14 ans.

Après une année d'étude en théologie à l'université Laval en 1972-1973, on lui a assigné une nouvelle destination: le Yémen du Nord. "Le gouvernement de ce pays, dit-il, avait demandé des religieux pour ses hôpitaux. Or, elles voulaient s'assurer qu'elles pourraient avoir là-bas les services religieux. En 1973, je suis donc devenu le premier prêtre catholique résidant à Hodeida, ville du Yémen du Nord."

"J'ai travaillé à l'aumônerie et à l'administration de l'hôpital pendant 18 mois; ensuite, je suis allé organiser l'enseignement technique dans une institution pour enfants difficiles."

De toutes ces années passées en

contact avec les musulmans, Mgr Michel Gagnon a retiré la conviction qu'il faut penser l'Évangile dans un langage acceptable par les gens et qu'il faut, si on peut dire, rentrer dans leur manière de penser et de vivre.

Le pape Jean-Paul II

Mgr Gagnon a rencontré Jean-Paul II. Que pense-t-il de lui? D'abord, il le trouve différent de son prédécesseur, Paul VI. Celui-ci était un intellectuel et un cérébral et il avait passé presque toute sa vie dans l'administration religieuse.

Il considère Jean-Paul II comme un homme qui a les pieds sur terre, qui ne veut pas se laisser enfermer dans des paradoxes et qui a un rayonnement personnel considérable.

Mais il croit que ce qui choque le plus le pape actuellement, c'est l'aspect individualiste que la religion a pris dans les pays dits chrétiens. Chacun a sa manière de croire et de prier. Le christianisme est trop dilué, c'est comme s'il avait explosé: on croit ce qu'on veut, on pratique comme on veut. Le pape veut redonner à la religion une dimension communautaire.

Sears

• Place Fleur de Lys • Place Laurier • Galeries Chagnon

Pouvons-nous nous permettre de vous suggérer un de ces élégants modèles bouclés rabais de \$7.00

32⁹⁹
ens 2 pcs
Rég. 40.00

Costume 2 pièces en bouclé, le costume idéal pour la dame cet automne. Celui qui convient à toutes les occasions. Facile d'entretien. La veste reflète la mode dernier cri avec épaules rembourrées, et ceinture amovible. Jupe ligne A. Confection tricot de polyester. Tailles 8 à 18 ans.

a- Modèle croisé le nouveau cri. Choix de blanc cassé et bourgogne.

b- Modèle avec boutons à l'avant et collet à pointes. Choix de noir et prune.

(Des tailles ou des couleurs peuvent manquer dans certains modèles.)

Magasinage sur place seulement

Manteaux pour dames — Rayon 17



Simpsons-Sears Limitée

Aboiteaux: les intéressés veulent en discuter avec René Lévesque

par Raymond GAGNE

L'Union des producteurs agricoles (UPA) a demandé au premier ministre René Lévesque qu'il lui ménage une rencontre pour discuter de l'ensemble du problème que pose le projet de réaménagement et de construction d'aboiteaux dans les marais salés de Kamouraska.

Un télégramme à cet effet a été adressé au premier ministre par le président général de l'Union des producteurs agricoles, M. Pierre Gaudet, et le président régional de la Côte-du-Sud, M. Louis-Marie Gagnon.

L'action de l'UPA a été entreprise à la suite de la publication dans LE SOLEIL de la nouvelle voulant que M. Lévesque ait pris en main le dossier des marais de Kamouraska.

L'UPA dit également qu'elle rejette le rapport qui a été soumis à la fin du mois de juin par l'écologiste Guy Lemieux lequel recommandait

au gouvernement de renoncer à la réalisation du projet d'endiguement des marais tel que préparé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Comme l'explique le directeur général de l'UPA de la Côte-du-Sud, André Thérberge, les agriculteurs s'objectent à ce que la moindre modification soit apportée au projet actuel de construction d'aboiteaux avant que les principaux intéressés, les agriculteurs, aient eu l'occasion de se faire entendre par les autorités.

L'UPA juge normal et essentiel que les agriculteurs soient consultés avant que toute décision qui n'est pas conforme au projet actuel ne soit prise.

André Thérberge précise que l'UPA de la Côte-du-Sud, les maires et le préfet du comté de Kamouraska se réuniront demain soir et feront le point sur toute la question des aboiteaux.

Forte amende imposée à une firme de Beauce pour pollution au purin

SAINT-JOSEPH — La compagnie Lionel Blais & Fils Inc., de Saint-Elzéar de Beauce, a été condamnée, hier, par le juge Charles-E. Cliche de la cour des sessions de la paix du district de Beauce, à payer \$2.500 d'amende et les frais, pour avoir déversé 2.057.000 gallons de purin de poules dans le ruisseau Noir, un affluent qui se déverse dans la rivière Beauvillage.

On rappelle qu'en date du 2 juin dernier, la compagnie Lionel Blais & Fils Inc., de Saint-Elzéar de Beauce, qui se spécialise dans la production avicole sur une haute échelle, avait plaidé coupable à l'accusation d'avoir le ou vers le 18 novembre 1979, illégalement rejeté dans la nature un contaminant, à savoir du fumier provenant d'un poulailler, contrairement à la loi sur la qualité de

l'Environnement.

A l'audition de la preuve sur la sentence, le juge Cliche fit remarquer qu'il a été établi que l'entreprise Lionel Blais & Fils Inc. avait entreposé dans un étang de ferme au-delà de 2 millions de gallons de purin ou fumier liquide provenant d'élevage de poulets.

De plus, a-t-il dit, il a été établi qu'avant la venue de l'hiver, faute d'avoir disposé suivant la loi, de ce violent polluant, l'entreprise Lionel Blais & Fils Inc. avait fait pratiquer une brèche dans l'étang avec une excavatrice pour vider das le paysage le contenu du réservoir.

Selon les renseignements obtenus, il s'agit de la plus forte sentence rendue dans le district de Beauce, en rapport avec cette loi de l'Environnement.

Les caribous Beverly en danger d'extinction dans l'ouest du pays

YELLOWKNIFE (AFP) — Les rennes du Canada, notamment ceux appartenant à l'espèce Beverly, sont en danger d'extinction, ont déclaré les défenseurs de l'environnement canadiens à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest.

En 1979, la chasse particulièrement intense dont a été l'objet cette

espèce a atteint un point critique avec une chute du cheptel de quel- que 20 pour 100, ont-ils souligné.

Selon les biologistes, pour que les troupeaux de caribous Beverly puissent se reproduire normalement, les quotas de chasse ne devraient pas dépasser 3.000 par an.

Sears

agence
de voyages

Québec
Place Fleur de Lys
2e étage
529-8451

Ste-Foy
Place Laurier
2e étage
658-3211

Plus on a de choix, plus on a besoin de conseils. Venez nous rencontrer, nous sommes là pour vous conseiller.



Détenteur d'un permis du Québec